

Évaluation qualitative du dispositif H2o Période 2021-2025

Table des matières

I. Introduction	3
II. Un état des lieux : le diagnostic local de sécurité	5
2.1. Analyse et stratégies de prévention à Ottignies-Louvain-la-Neuve en 2022	5
Nuisances sociales et violences juvéniles	5
III. Un horizon de travail : PSSP 2023-2024.....	8
3.1. Objectifs poursuivis par le PSSP	9
Contribution du dispositif H2O à la poursuite de l'objectif opérationnel du plan	9
IV. Plan interfédéral 2023-2025 de lutte contre la consommation nocive d'alcool	11
V. Règles de la consommation d'alcool sur la voie publique	11
5.1. SÉANCE DU 27 AVRIL 2021 : I.-Ordonnance de Police visant à assurer la propreté, la sécurité et la tranquillité publiques aux abords du lac de Louvain-la-Neuve	12
Article 4.- : Diffusion de musique.....	12
6.1. Projets antérieurs.....	13
Dispositif « Un lac pour tous » : gestion de l'environnement du Lac du 16 au 30 juin 2006	13
Projet « Délibère-toi ».....	13
Le Plan Alcool	14
6.2. La naissance du dispositif.....	14
6.3. Éléments logistiques	15
VII. Le champ d'action du dispositif : dimensions socio-anthropologiques.....	16
7.1. La consommation d'alcool chez les jeunes	16
Etat des lieux :	16
La fête et l'alcool : rites de passage	17
La conduite à risque : une voie de résilience ?	18
7.2. L'occupation de l'espace public	19
L'espace public aux yeux de la loi	19
L'espace public : champ mouvant de représentations	19
L'appropriation des espaces publics	19
Les espaces intermédiaires : lieux de <i>l'habiter</i> - articulations entre individuel et collectif.....	20
Vers une définition de l'espace public	20
7.3. Prévention situationnelle versus prévention sociale.....	20
7.4. Les normes sociales.....	22
7.5. Les transactions sociales	23
VIII. Évaluation qualitative du dispositif H2O	23
8.1. Champ de l'évaluation : acteurs et éléments constitutifs du dispositif, dimensions à évaluer et échantillon ...	23
Acteurs du dispositif	23
Dimensions à évaluer	23
Echantillon.....	24

Méthode de collecte de données	24
IX. Analyse des données.....	25
9.1. Evaluation de l'impact du dispositif H2O sur les dimensions socio-anthropologiques présentes dans l'occupation nocturne et festive de l'espace public par les jeunes	26
Binge drinking	26
Rite d'intégration	27
Réaction à un mal-être psychologique ?.....	27
Une réponse à des besoins ?	28
La fonction régulatrice de la fête	28
Gestion des risques	28
Trouver sa place et répondre à ses besoins.....	29
Appropriation de l'espace public	29
Le sentiment de sécurité.....	30
9.2. Evaluation de l'impact de l'opération H2O sur la gestion de la problématique « Louvain-la-Nuit »	34
Analyse et stratégies de prévention à Louvain-la-Neuve - 2022	34
<i>Communication</i>	41
Impact du dispositif sur l'objectif opérationnel défini dans le PSSP 2023-2024 concernant la violence juvénile .	43
Objectif opérationnel : diminution des comportements à risque afin de pouvoir prévenir, détecter et réduire le phénomène et/ou les sentiments d'insécurité liés au phénomène de violence juvénile.	43
Impact du dispositif sur l'objectif opérationnel défini dans le PSSP 2023-2024 concernant les nuisances sociales	45
Objectif opérationnel : diminution des comportements à risque afin de pouvoir prévenir, détecter et réduire le phénomène et/ou les sentiments d'insécurité liés au phénomène de nuisances sociales.....	45
Analyse des débriefings des soirées 2022-2023	47
Analyse des questionnaires 2023	47
Questionnaires 2023 versus questionnaires 2024.....	48
Analyse des questionnaires 2025	49
Comparaison des résultats des enquêtes en rue réalisées en 2023 et en 2025.....	52
X. Conclusions et pistes d'évolution	55
XI. Bibliographie	59

I. Introduction

Le dispositif H2O est né en 2021 suite à l'**occupation festive** du piétonnier, mais aussi des abords du lac, par de nombreux élèves et étudiants. L'occupation festive caractérisée par une **consommation excessive d'alcool** donnait lieu à des **débordements** tels que nuisances sonores, malpropreté, vandalisme, bagarre etc... À la naissance du dispositif, la dernière ordonnance signée visant l'encadrement de ces événements stipulait l'interdiction de consommation et de détention d'alcool chez les mineurs de moins de 16 ans du 1er juin au 2 juillet 2021. C'est dans ce contexte que **le service de Cohésion et Prévention sociales a été mandaté par la Bourgmestre pour mener des actions de sensibilisation** auprès des jeunes occupant Louvain-la-Neuve, en soirée, de manière festive.

Considérant que le service fait évoluer le dispositif "H2O" au regard de l'évolution de la problématique et aussi de son impact sur cette dernière, il a été décidé de mener une évaluation qualitative du dispositif qui permettrait de :

- Obtenir des **informations contextualisées** portant sur la contribution du dispositif H2O à l'accomplissement de l'objectif poursuivi par ce dernier.
- Impliquer les intervenants du dispositif dans une **démarche réflexive** et de **co-construction** autour des problématiques rencontrées sur le terrain et des pratiques d'intervention.
- Evaluer **l'écart entre la réalité vécue sur le terrain et les discours/représentations** portant sur celle-ci.
- Au-delà des résultats mesurables et quantifiables, apprécier **l'apport du dispositif du point de vue des relations humaines**.
- Au-delà de l'évaluation des dimensions formelles du dispositif, apprécier sa **valeur sociale ajoutée**.

La méthodologie d'évaluation utilisée se veut **formative**. En effet, une évaluation de cette nature est destinée à apprendre des projets mis en place et à en retirer des **perspectives d'amélioration**. De ce fait, elle doit être réalisée de manière plus large et plus intégrale qu'une évaluation de type sommatif qui se déploie depuis un nombre limité de perspectives¹.

Dans le cadre de cette évaluation, nous observerons l'apport qualitatif du dispositif à partir de **deux niveaux d'analyse**. D'une part, le niveau **politique** avec l'observation des aspects formels du dispositif : sur les trois années de sa temporalité, comment le dispositif H2O va-t-il lever les écueils mis en avant dans le précédent diagnostic local de sécurité et les analyses stratégiques territorialisées ? Comment va-t-il suivre les pistes de progression énoncées ? Et, d'autre part, nous aborderons le dispositif à partir de son angle **socio-psycho-anthropologique** en le questionnant sur son apport au niveau de certaines dimensions présentes dans les phénomènes de violence juvénile et de nuisances sociales.

Il est cependant essentiel de garder à l'esprit quelques **considérations essentielles** de ce type d'évaluation² :

Il est ardu de démontrer objectivement qu'un dispositif de prévention a *prévenu* l'occurrence de certains phénomènes que, dans la réalité, ne se sont pas produits. En plus de cela, un dispositif de prévention précis s'inscrit généralement dans un projet de prévention global comportant un faisceau d'interventions composées d'un ensemble d'actions parfois très différentes. Les changements se déploient dans un contexte social mouvant impliquant l'évolution de la situation au fil du temps. « Dans la réalité sociale, une multitude de facteurs influent sur le développement, la mise en œuvre et finalement l'impact d'un projet de prévention »³. Il est difficile d'affirmer que certains résultats soient la conséquence directe de la mise en

¹ GUIDE MÉTHODOLOGIQUE D'ÉLABORATION ET D'ÉVALUATION DE PROJETS DE PRÉVENTION DANS UNE PERSPECTIVE TERRITORIALE Consortium ULB & VUB Septembre 2018.

² Idem.

³ Op cit.

œuvre d'un dispositif de prévention. L'estimation de la valeur sociale ajoutée d'un dispositif, comme celui **que** nous présentons ici, doit prendre en considération l'évolution de la réalité sociale, les différentes temporalités du dispositif, le capital humain qui accompagne l'intervention prenant vie en son sein. Il est en effet primordial de se demander comment un dispositif apporte une contribution sociale plus large ou favorise des effets indésirables ; se limiter à quantifier objectivement les résultats directs qui auraient été atteints enlèverait à l'évaluation un potentiel de réflexion critique pouvant donner naissance à des perspectives d'amélioration et de changement. « Le choix d'un modèle d'étude visant à aboutir à l'évaluation d'impact tient compte de la complexité de l'intervention sociale dans laquelle différents groupes, valeurs et résultats sont repris à court et long termes »⁴.

Techniquement, ce qui semble important lors de l'évaluation de l'impact d'un dispositif est la **description des objectifs et du développement** de ce dernier, ainsi que celle des **conditions de départ** dans lesquelles il voit le jour. Il me semble également important de développer autour des **dimensions socio-anthropologiques** présentes dans la problématique sur laquelle le dispositif agit. Dans le cas de la présente évaluation, et eut égard l'analyse des circonstances au sein desquelles il a vu le jour, j'ai choisi les dimensions suivantes :

- La consommation d'alcool chez les jeunes : état des lieux, notions de rite de passage et conduites à risque
- L'occupation de l'espace public : l'espace public aux yeux de la loi, en tant que champ des représentations, lieu d'appropriation, la question des espaces intermédiaires...
- Prévention situationnelle versus prévention sociale
- Les normes sociales
- Les transactions sociales

L'**échantillon** de cette analyse ce sont les groupes de jeunes occupant de manière festive - et ce dès le 31 mars lorsque la météo le permet et chaque vendredi soir – le piétonnier de Louvain-la-Neuve, le Lac, Place des Sciences et éventuellement d'autres lieux en fonction de l'évolution des habitudes.

Les **données** permettant de mener cette analyse sont collectées grâce à :

- l'observation (directe ou participante) du déploiement du dispositif lors des soirées;
 - entretiens conduits avec stewards, équipe de prévention⁵, partenaires du dispositif ;
 - analyse des debriefings des stewards ;
 - analyse des questionnaires récoltés auprès de l'échantillon

Eu égard aux objectifs poursuivis par le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention, la nature de cette évaluation et en fonction des conclusions de celle-ci, de nouvelles perspectives pour le dispositif pourraient être définies.

⁴ Idem.

⁵ Dans l'équipe de prévention, je comprends les trois éducateurs.trice ainsi que le fonctionnaire de prévention.

II. Un état des lieux : le diagnostic local de sécurité

Le diagnostic local de sécurité est un instrument de prévention, inséré dans une logique générale de sécurité intégrale et intégrée.

Dès le premier Arrêté Royal datant du 07 décembre 2006 relatif aux plans stratégiques de sécurité et de prévention, le diagnostic local de sécurité est défini comme suit : « **Analyse** réalisée en termes de **sécurité sur une situation, un état - pour une période et sur un territoire déterminés** - cherchant à mieux **cerner les enjeux et défis, identifier les facteurs de risque au niveau local** et à **aider à déterminer les actions susceptibles de produire les résultats attendus** compte tenu des **ressources** disponibles ».

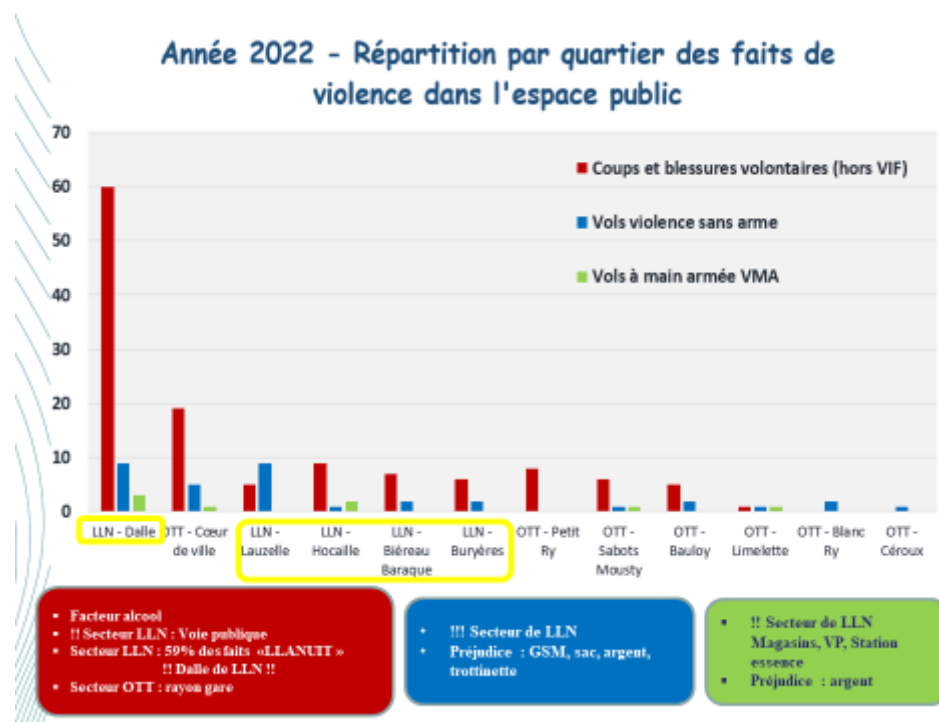
Le diagnostic local de sécurité est la référence pour l'élaboration du plan stratégique de sécurité et de prévention (voir III. Un horizon de travail : PSSP 2023-2024).

2.1. Analyse et stratégies de prévention à Ottignies-Louvain-la-Neuve en 2022

En 2022, la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve est amenée à réaliser un diagnostic local de sécurité en vue d'élaborer un nouveau plan stratégique de sécurité et de prévention financé par le service public fédéral de l'Intérieur. Dans ce cadre, a été menée une **démarche partenariale d'analyse et d'élaboration de stratégies de prévention des phénomènes de nuisances sociales et de violences juvéniles** à Ottignies-Louvain-la-Neuve (centres et quartiers).

Nuisances sociales et violences juvéniles

Les chiffres



Conseil Zonal de sécurité – bilan 2022

Selon le conseil zonal de sécurité 2022 (police locale) :

- 80% des coups et blessures volontaires dans l'espace public (hors sphère familiale) sont à mettre en lien avec l'activité nocturne et festive de Louvain-la-Neuve (ce qui correspond à une centaine de faits de ce type par an). En effet, ils sont situés sur la Dalle et sur la voie publique avec présence du facteur alcool. 59% des faits se déroulent pendant Louvain-la-Nuit.

- Une part importante des vols avec violence et des agressions sexuelles seraient aussi commis dans ce contexte. Les victimes de cette criminalité urbaine seraient essentiellement étudiantes.
- Nombre d'appels pour tapage déposés en 2022 à OLLN : 1194 dont 908 entre 22h et 6h du matin pour le secteur de Louvain-la-Neuve.

Selon l'enquête locale réalisée par la police en 2019 auprès de +/- 3000 étudiants :

- 64% des étudiants déplorent les nuisances par les consommateurs d'alcool, 60% les nuisances sonores.
- Plus de la moitié d'entre eux pointe plusieurs problèmes d'insécurité : agressions verbales, bagarres, nuisances par groupes de jeunes, agressions sexuelles et agressions physiques.

Selon le Moniteur de sécurité 2021 (police fédérale), 38% des habitants d'OLLN déplorent les nuisances sonores liées au trafic et 36% les nuisances sonores liées aux personnes. Le constat est que, en termes de nuisances liées aux personnes sur la voie publique, le pourcentage de la zone de police d'Ottignies /Louvain-la-Neuve (36%) est significativement supérieur à 9 autres zones de police de la province, mais aussi au niveau fédéral (22%). Les citoyens considèrent que les nuisances liées à des regroupements dans l'espace public (27%) et les nuisances liées à la consommation d'alcool et/ou drogues (26%) sont les deux principales nuisances d'ordre social. En termes de nuisances liées à la consommation d'alcool/stupéfiants, le pourcentage de la zone de police d'Ottignies/Louvain-la-Neuve (26%) est significativement supérieur à 8 autres zones de police de la province, mais aussi au niveau fédéral (17%).

L'analyse des phénomènes de nuisances sociales et de violences juvéniles à Ottignies-Louvain-la-Neuve met en avant **quatre groupes de personnes** faisant un usage festif de l'espace public le soir et la nuit :

- Les étudiants du supérieur qui participent aux soirées et aux guindailles, présents en grand nombre en ville durant l'année académique principalement.
- Les étudiants du secondaire qui se réunissent parfois en grand nombre au lac et en ville en fin de semaine, particulièrement quand il fait beau.
- Les jeunes gens qui se réunissent habituellement dans les quartiers parce qu'ils y habitent ou qu'ils y rejoignent des amis et qui se retrouvent également par moments en ville.
- Des personnes en désaffiliation présentes également aux abords des commerces en journée.

A la lecture de ces quelques éléments, nous pouvons considérer qu'**une part importante de la criminalité de rue rencontrée sur le territoire peut être qualifiée de violence juvénile.**

En 2021, la police a mené une enquête portant sur Louvain-la-nuit et le déploiement du dispositif H2O. Les données récoltées proviennent de 324 répondants/groupe de répondants dont 173 jeunes élèves de l'enseignement secondaire et 151 étudiants de l'enseignement supérieur (+ autres, et plus de 18 ans).

Lorsqu'on demande aux répondants fréquentant l'enseignement secondaire ce qui les amène à Louvain-la-Neuve, en première et seconde réponse les plus données il y a l'ambiance et le fait de retrouver des amis.

Lorsqu'on demande aux répondants fréquentant l'enseignement supérieur - ou à ceux non-compris dans les catégories ou de plus de 18 ans - ce qui les amène à Louvain-la-Neuve, en première et seconde réponse les plus données il y a l'ambiance, les études, le fait de retrouver des amis et le piétonnier.

Parmi les problèmes identifiés le plus souvent sur Louvain-la-Neuve, par les répondants fréquentant l'enseignement secondaire, il y a l'insécurité, les bagarres, l'alcool, la police et la propreté. Pour les répondants fréquentant l'enseignement supérieur - ou pour ceux non-compris dans les catégories, ou de plus de 18 ans - il y a également l'alcool, les bagarres, la propreté mais aussi les nuisances sonores. Par contre, l'insécurité est

peu citée. Encore parmi les réponses les moins nombreuses, il y a les infrastructures, la propreté, la police et l'éclairage.

Les répondants fréquentant l'enseignement secondaire ont répondu majoritairement qu'une présence sécuritaire, de la prévention alliée à de la sensibilisation, le traitement des poubelles, ainsi que les transports en commun pourraient constituer des possibilités d'amélioration. Pour les étudiants du supérieur, ou autres de plus de 18 ans, la police et la sécurité ainsi que la prévention et la sensibilisation reviennent comme premières pistes d'amélioration auxquelles s'ajoute l'éclairage.

Les conclusions de cette enquête démontrent le succès de l'opération H2O auprès des jeunes qui se montrent satisfaits à l'égard de cette dernière⁶.

Les actions

Plusieurs interventions émanant de divers acteurs ont été organisées en vue de réduire les nuisances sociales et les violences.

- Police : plan d'action.
- UCL, GCL, Fédé, Univers Santé : travail sur la réduction des risques
- Charte AUNE
- T-shirt jaunes (responsables des soirées)
- Formations pour les responsables de l'animation étudiante
- Présence de gardiens appelables 24h/24.
- Ville et AMO :
 - début de prévention et réduction des risques (dispositif H2O...),
 - mise sur pied d'accompagnements psychosociaux,
 - début d'une approche transversale et multidisciplinaire (partenariats) des problèmes et des réponses à apporter.

Les écueils

1. Coordination et création d'un paradigme commun :

- Manque de vision partagée des problèmes et des solutions
- Missions et structures parfois « en opposition » ; manque de collaborations

2. Diagnostic et recueil de données :

- Pouvoir objectiver certains phénomènes (par exemple, l'ingestion involontaire de drogues)
- Les étudiants responsables ne sont pas toujours écoutés parce que trop jeunes

3. Communication :

- Comment toucher le public ?

4. Contexte sociétal :

- Contexte commercial et sociétal/culturel de l'alcool
- Manque de temps, de moyens et de visibilité.

Les pistes

Les pistes permettant de lever les obstacles aux interventions visant à réduire les phénomènes de nuisances sociales et violence juvénile se situeraient à plusieurs niveaux d'approche.

1. Au niveau individuel :
 - Travailler sur la prévention des risques (information)

⁶ Opération H2O – Résultats enquête - BRG

- Veiller à une approche humaine et empathique de la relation professionnel/bénéficiaire
 - Sanctionner en cas de dégâts, incivilités...
 - Accompagner la personne victime/productrice de nuisances et/ou de violences dans une visée citoyenne
 - Organiser des activités obligatoires ayant pour but la sensibilisation des étudiants quant aux nuisances sociales et aux violences juvéniles.
2. Au niveau institutionnel/organisationnel :
- Se coordonner entre institutions pour une meilleure connaissance et compréhension de leur travail
 - Organiser des actions pluridisciplinaires transversales cohérentes et concertées autour de la problématique
 - Animer et encadrer l'espace public à des moments clés (soirées, vacances, ...)
 - Opération H2O toute l'année en collaboration avec structures étudiantes
 - Création d'autres lieux d'appartenance sans alcool (ex. équipes sportives universitaires)
 - Former les membres des équipes à une approche humaine et empathique de la relation à l'utilisateur
 - Uniformisation des méthodes policières.
3. Au niveau sociétal/local :
- Inviter différentes parties prenantes de Louvain-la-Neuve à témoigner afin de sensibiliser les acteurs de nuisances
 - Concerter et mettre en lien habitant.es-étudiant-es-ville
 - Organiser des animations et informations dans les écoles sur la communication non violente, à où chercher de l'aide si nécessaire
 - Travailler sur la prévention des risques :
 - Au niveau de l'environnement (toilettes propres dans les lieux festifs, eau gratuite...).
 - Observation et connaissance des réglementations (par exemple : réglementation temporaire de vente...)
 - Sensibilisation des cafetiers
 - Aménagement de l'espace public :
 - Aménager l'espace public pour un meilleur usage et partage (mixité de genre, équipements variés, ...)
 - Négocier, reconnaître et nommer des espaces publics ouverts à tous
 - Améliorer et faciliter l'accès aux droits (prévention générale).

III. Un horizon de travail : PSSP 2023-2024

Le plan stratégique de sécurité et de prévention s'inscrit dans le cadre d'une **politique locale de sécurité intégrale**. Cette dernière – menée par la Direction générale Sécurité et Prévention du SPF Intérieur – encourage la production de plans locaux de sécurité par les communes.

Les plans locaux abordent les questions de sécurité et les problématiques propres à la commune en procédant à une recherche des causes et des conséquences et en impliquant - à différents niveaux - les divers acteurs intéressés et concernés.

Chaque plan stratégique de sécurité et de prévention est établi en référence au diagnostic local de sécurité qui le précède.

3.1. Objectifs poursuivis par le PSSP

Le diagnostic local de sécurité permet d'identifier les principales problématiques présentes dans la commune ; le PSSP les abordera en termes de phénomènes eu égard desquels des objectifs – généraux, stratégiques et opérationnels – seront définis. Ces objectifs permettent d'orienter les actions des services de prévention communaux et d'évaluer les résultats de ces actions à l'aune d'indicateurs également définis dans le plan.

Contribution du dispositif H2O à la poursuite de l'objectif opérationnel du plan

Le dispositif H2O s'inscrit dans le cadre des **objectifs opérationnels** du plan visant la **diminution des comportements à risque** (objectif stratégique) afin de pouvoir prévenir, détecter et réduire les phénomènes de violence juvénile et de nuisances sociales et/ou les sentiments y corrélés.

En tant qu'objectif opérationnel relatif aux phénomènes I et II, le dispositif H2O est formulé de la manière suivante dans le plan :

Phénomène I : Mettre en place, former et encadrer une équipe mixte (stewards, éducateurs...) qui assure une présence en soirée dans l'espace public à Louvain-la-Neuve lors des événements et des moments de rassemblement en vue de prévenir et de réduire la violence juvénile.

Phénomène II : Mettre en place, former et encadrer une équipe mixte (éducateurs, stewards...) qui assure une présence en soirée dans l'espace public à Louvain-la-Neuve en soirée lors des événements et des moments de rassemblement en vue de prévenir et de réduire les nuisances sociales.

Phénomène I : La violence juvénile – les résultats attendus et leurs indicateurs

Résultats attendus	Indicateurs
En équipe, assurer une présence visible, rassurante et accueillante en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage du plan durant toute la durée du plan.	Chaque année, présence d'équipes mixtes en soirée dans l'espace public lors de minimum 2 événements et lors de minimum 15 moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage du plan : Nombre d'évènements : égal ou supérieur à 2. Nombre de moments : égal ou supérieur à 15.
En équipe, en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage du plan, sensibiliser aux risques de consommation et de violence, informer, orienter en étant dans une démarche relationnelle proactive durant toute la durée du plan.	Chaque année en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage, usage par les équipes mixtes d'au moins trois supports de communication différents, permettant d'échanger et de sensibiliser aux risques de consommation d'alcool (ex. eau, flyers, kit "roule ta paille", ...) : Nombre de supports de communication égal ou supérieur à 3.

En équipe, assurer une présence vigilante en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage du plan, observer ce qui se passe; en cas de tension, de menace, de risque de violence, médier dans la mesure du possible ou relayer l'information aux services de sécurité; accompagner et soutenir les personnes en situation de fragilité, de risque, et les victimes de violences durant toute la durée du plan.	Chaque année, en équipe mixte en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage du Plan, avoir apporté une réponse (médier, relayer l'information aux services de sécurité, accompagner, soutenir...) aux situations problématiques identifiées par l'équipe (tension, menace, risque de violence, situation de fragilité, de risque, victimes de violences) : Nombre et types de réponses apportées : xx
--	--

Phénomène II : Les nuisances sociales – les résultats attendus et leurs indicateurs

Résultats attendus	Indicateurs
En équipe assurer une présence visible, rassurante et accueillante en étant dans une démarche relationnelle pro-active en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de nuisances sociales et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage du plan durant toute la durée du plan.	Chaque année, présence d'équipes mixtes en soirée dans l'espace public lors de minimum 2 événements et lors de minimum 15 moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage du plan : Nombre d'évènements : égal ou supérieur à 2. Nombre de moments : égal ou supérieur à 15.
En équipe, en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de nuisances sociales et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage, sensibiliser aux problèmes de nuisances (bruit, déchets, déjections...), informer sur les règles et orienter vers les alternatives possibles durant toute la durée du plan.	Chaque année en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de nuisances sociales et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage, usage par les équipes mixtes d'au moins trois supports de communication différents, permettant d'échanger et de sensibiliser aux risques de nuisances (ex. "pisse-debout", cendriers de poche, flyers, enquête...) : Nombre de support de communication égal ou supérieur à 3.
En équipe, assurer une présence vigilante en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de nuisances sociales et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage, veiller à une réduction effective des nuisances (bruit, déchets, déjections...) en s'assurant que les solutions matérielles (sacs poubelles, accès aux toilettes...) et les règles en vigueur (RGP, ordonnances...) ont été communiquées aux publics	Chaque année en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de nuisances sociales et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage, qu'au minimum vingt personnes présentes dans l'espace public aux lieux de rassemblements aient répondu à un guide d'entretien à propos de leur connaissance des solutions

de manière effective et claire (courrier, panneaux, flyers, de vive-voix par l'équipe ou par les forces de l'ordre...) durant toute la durée du plan.	matérielles et des règles en vigueur : Nombre d'entretiens réalisés égal ou supérieur à 20 par soirée.
---	--

IV. Plan interfédéral 2023-2025 de lutte contre la consommation nocive d'alcool

Dans le cadre de la **stratégie interfédérale en matière d'usage nocif d'alcool 2023-2028** et sous la présidence du Ministre Frank Vandenbroucke, la Réunion Thématique Drogues a approuvé le **plan d'action 2023-2025 de lutte contre la consommation nocive d'alcool**. Les ministres fédéraux et régionaux, compétents en matière de politique alcool, ont collaboré afin d'élaborer une stratégie interfédérale assortie d'un plan d'action de lutte contre la consommation nocive d'alcool. En effet, **la Belgique fait partie des pays où la morbidité liée à l'alcool est élevée**⁷.

Le plan d'action détermine 75 actions pour lutter contre la consommation nocive d'alcool. Il s'inspire des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et du Conseil Supérieur de la Santé. Les objectifs spécifiques sont : le renforcement de la prévention et de la promotion de la santé, l'amélioration de l'accès aux soins, la réduction du nombre de décès et de blessures graves sur la route causés par l'alcool, mais aussi une réflexion sur le prix des boissons alcoolisées⁸.

Les initiatives, ou mesures, prises ou renforcées visent à :

- **sensibiliser** la population aux dangers liés à une consommation précoce d'alcool ;
- aider la population à **identifier** plus rapidement les signes d'une consommation nocive d'alcool et à **orienter** vers des soins adaptés ;
- repérer plus tôt, dans les services d'urgences, les **patients à risque** et à les renvoyer vers les soins ad hoc ;
- **protéger** davantage les **jeunes** de l'impact de la **publicité** en matière d'alcool ;
- réduire la **disponibilité de l'alcool** (par exemple, lors de campagnes promotionnelles) ;
- **interdire la vente d'alcool** dans les distributeurs automatiques, dans les stations-services le long des voies rapides entre 22h et 7h00 (à l'exception des restaurants le long des voies rapides), dans les hôpitaux (hors cafétéria).
- **interdire la vente d'alcool aux mineurs d'âge** de 16 ans et plus, à l'exception du vin et de la bière non mutés.

V. Règles de la consommation d'alcool sur la voie publique

Chaque **commune** produit son propre règlement portant sur la consommation d'alcool sur la voie publique.

Certaines communes interdisent la consommation d'alcool en rue - en dehors des terrasses de café prévues à cet effet - pour empêcher les troubles à l'ordre public : pollution liée aux déchets de canettes et de bouteilles, les nuisances sonores dues à l'ivresse, les rassemblements. La plupart du temps, l'interdiction est assortie d'une sanction administrative.

⁷ Plan interfédéral 2023-2025 pour lutter contre la consommation nocive d'alcool | Santé Publique (belgique.be) : <https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/plan-interfederal-2023-2025-pour-lutter-contre-la-consommation-nocive-dalcool>

⁸ Idem.

L'arrêté-loi du 14 novembre 1939 punit d'une amende quiconque est trouvé en état d'ivresse dans un lieu public. On y prévoit des amendes plus sévères pour les individus ivres troublant l'ordre public. L'arrêt administratif est possible dès lors où l'individu cause un désordre, ou un scandale, dans ce lieu public ou représente un danger pour autrui ou pour lui-même⁹.

5.1. SÉANCE DU 27 AVRIL 2021 : I.-Ordonnance de Police visant à assurer la propreté, la sécurité et la tranquillité publiques aux abords du lac de Louvain-la-Neuve

Article 4.- : Diffusion de musique

§ 1. La diffusion de musique non amplifiée est tolérée entre 10 heures 00 et 22 heures 00 sur l'ensemble de la zone visée.

§ 2. Entre 22 heures 00 et 10 heures 00, la diffusion de toute forme de musique est interdite sur l'ensemble du site.

§ 3. La musique amplifiée, y compris la musique diffusée à l'aide d'une enceinte Bluetooth, est interdite, à toute heure du jour et de la nuit, sur l'ensemble de la zone visée.

Article 5.- : Détention et consommation d'alcool

§ 1. Pour autant que des normes d'un niveau de pouvoir supérieur n'aient pas décidé le contraire, la détention et/ou la consommation d'alcool est tolérée entre 10 heures 00 et 22 heures 00 sur l'ensemble de la zone visée.

§ 2. Entre 22 heures 00 et 10 heures 00, la détention et/ou la consommation d'alcool est interdite sur l'ensemble du site visé par la présente ordonnance.

§ 3. Les éventuels déchets qui ont découlé de la consommation d'alcool doivent être évacués par leurs propriétaires lorsque ceux-ci quittent le site.

⁹ La consommation d'alcool en public : quelles sont les règles ? | Police Locale Brunau

VI. Le dispositif H2O

6.1. Projets antérieurs

Dispositif « Un lac pour tous » : gestion de l'environnement du Lac du 16 au 30 juin 2006

Plusieurs partenaires actifs dans le domaine associatif de Louvain-la-Neuve¹⁰ se sont réunis en mars 2006 autour de l'intérêt d'assurer une présence significative de « stewards » autour du lac en vue de prévenir les nuisances en tous genres (propreté, bruit, respect de l'environnement,...) en assurant une présence visible, rassurante, accueillante au moyen d'une démarche relationnelle pro-active : se présenter, dire quel est leur rôle, la raison de leur présence, faire offre de services (eau, sac poubelle, informations, etc.). Le rôle des stewards étant également d'informer les jeunes usagers du lac de l'ordonnance de police et d'assurer une présence vigilante en observant ce qui se passe et en intervenant, ou en relayant l'information aux forces de l'ordre, si nécessaire.

La présence par des pairs - encadrés par des adultes - auprès des utilisateurs du lac était déjà le mode d'intervention privilégié. Il était envisagé que ce dispositif préventif soit accompagné et mené en coordination avec les forces de l'ordre compte-tenu des risques de violence (liés entre autres à la présence de bandes extérieures, de l'abus d'alcool et de la suroccupation des lieux). Le dispositif interviendrait du 16 juin au 30 juin, sauf samedis et dimanches, de 18h à 01h30 : 11 soirées au total.

Les intervenants recevraient une formation de deux jours abordant le ton à adopter avec les jeunes, le rôle de prévention, les limites des interventions, une information en réduction des risques, quelques clés de la communication, l'utilisation de la phonie, etc.

En 2008, suite à l'expérience de ce dispositif on a conclu que :

- **Différents types d'intervention, police et encadrants, ne doivent pas avoir lieu sur un même site.**
- Il semble **difficile d'interdire la consommation d'alcool**, y compris l'alcool de plus de 22°. En effet, on remarque que, dans ce cas, les jeunes boivent beaucoup plus avant d'arriver sur le site.
- **Différentes poubelles (PMC, verre, ...) doivent être installées sur tout le site.**
- **De l'eau sera distribuée.**

Projet « Délibère-toi »

Au départ de ce projet en 2011, il y a le constat que les jours blancs seraient souvent une période creuse lors de laquelle les jeunes se livreraient à des comportements à risques, essentiellement liés à une consommation excessive d'alcool. Ces jeunes, mais aussi leurs parents et directions d'école, seraient en demande d'activités afin « d'occuper » cette période. Différents acteurs locaux préoccupés par cette problématique se sont associés (Univers Santé, asbl Bouts de ficelle, Chaloupe, Service de prévention, lycée Martin V, Centre nerveux, ...) afin de :

- développer des projets favorisant la rencontre et la mixité sociale
- redonner du sens à une « période creuse » propice aux dérapages
- permettre une diffusion des productions artistiques des écoles de la région.

Ces objectifs seraient atteints grâce à des activités citoyennes et/ou culturelles : proposer aux jeunes des stages citoyens dans les écoles ou dans les associations, diffusion des productions scolaires (ex : théâtre, soirée cabaret, ...) et soirée musicale.

¹⁰ Aide-UCL, Adae, le médiateur urbain, la CVRC, Univers santé.

Actuellement, le projet est pris en charge par La Chaloupe.

Le Plan Alcool

Le plan Alcool est une initiative d'UCLouvain mise en œuvre en 2017 et dont les travaux visent à obtenir un plan d'action permettant aux étudiants de l'UCL d'adopter une consommation d'alcool responsable et à l'institution de créer les conditions qui le permettent. Ceci afin de :

- créer les conditions permettant de réduire la consommation excessive d'alcool
- diminuer les conséquences négatives, sur le métier d'étudiant, de la consommation excessive d'alcool
- diminuer l'influence des facteurs collectifs de risque et renforcer l'influence des facteurs collectifs de protection en lien avec la consommation individuelle
- offrir un cadre et un horizon de référence à tous les acteurs

Le plan d'action se déploie à partir de 5 axes qui se déclinent en 194 actions en collaboration avec les étudiants.

6.2. La naissance du dispositif

Le dispositif est né en **2021** suite à l'occupation festive du piétonnier, mais aussi des abords du lac par de nombreux élèves. L'occupation festive est caractérisée par une consommation excessive d'alcool, et donnait régulièrement lieu à des débordements : nuisances sonores, malpropreté, vandalisme, bagarre etc... À la naissance du dispositif, la dernière ordonnance signée visant l'encadrement de ces événements stipulait l'interdiction de consommation et de détention d'alcool chez les mineurs de moins de 16 ans du 1er juin au 2 juillet 2021. C'est dans ce contexte que le service de Cohésion et Prévention sociales a été mandaté par la Bourgmestre pour mener des **actions de sensibilisation** du 18 juin au 30 juin à Louvain-la-Neuve (période de fin des examens) afin de :

- **favoriser la consommation d'eau** pendant les soirées (alterner alcool/eau) ;
- **réduire les nuisances** (bruit, déchets) ;
- assurer un **retour sécurisé** (se raccompagner) ;

La séance du collège du 30 mars 2023 a redéfini les modalités du dispositif H2O pour la période du **31 mars 2022 au 22 septembre 2023** en considérant l'évolution de la problématique à savoir que, les rassemblements informels des jeunes se manifestent et se concentrent surtout les **vendredis soirs**, dès le Printemps, et durant les **jours blancs**. Le service de Cohésion et Prévention sociales a été mandaté par la Bourgmestre pour renouveler des **actions de prévention et de sensibilisation** à Louvain-la-Neuve. Les objectifs formulés en 2023 visent à :

- Assurer une **présence visible, rassurante, vigilante et accueillante** sur différents sites.
- **Aller à la rencontre** des individus occupant l'espace publique de manière festive de manière pro-active : distribuer de l'eau, des sacs poubelles, ...
- **Inform**er sur les risques de l'alcool pour la santé et son bien-être.
- **Inform**er sur les règles en vigueur (ordonnances de Police).
- **Prévenir et signaler** les risques de nuisances, de débordements, d'agressions.

En 2021, comme précisé plus haut, les séances d'analyse et de stratégies territoriales ont permis d'identifier les principaux groupes d'occupants de l'espace public en soirée, à Louvain-la-Neuve :

- Des **élèves du secondaire au parc du centre-ville et près du lac** : en fin de semaine et particulièrement quand il fait beau. Ces rassemblements festifs génèrent les mêmes types de problèmes que ceux des étudiants du supérieur. Dans la mesure où ce groupe est constitué en partie de mineurs, **la question des risques liés la consommation d'alcool et de drogues** se pose de manière encore plus flagrante que pour les étudiants du supérieur. En 2021, ces rassemblements ont pris beaucoup d'ampleur. Au printemps, certains soirs le lac a été le lieu de rassemblement de plusieurs centaines de jeunes. A la fin de l'été, les vendredis, c'est le parc du centre-ville qui est devenu le lieu de rendez-vous de centaines de jeunes.

- Les **étudiants du supérieur**.

- Des **jeunes gens** qui se réunissent habituellement dans les **quartiers** parce qu'ils y habitent ou qu'ils y rejoignent des amis. Si les deux premiers groupes d'utilisateurs décrits plus haut consommeraient majoritairement de l'alcool et de manière complémentaire certains stupéfiants (cannabis...), ce serait plutôt l'inverse pour les consommateurs faisant partie de ce dernier groupe qui auraient une préférence pour le cannabis. La consommation de produits illicites peut expliquer en partie pourquoi ces jeunes se rassemblent plutôt dans leurs quartiers qu'au centre-ville. Les restrictions des rassemblements liées au confinement ont probablement renforcé cette tendance à se rassembler à l'écart des regards. Enfin, un sentiment de discrimination qui peut être vécu au sein de ces groupes de jeunes gens majoritairement d'origine étrangère est probablement également une explication de ce repli sur le quartier, là où ils sentiraient plus en sécurité.

6.3. Éléments logistiques

À sa naissance, le service a construit un dispositif de prévention s'articulant autour des modalités suivantes :

- Une équipe fixe de coordination (service de Cohésion et Prévention sociales) à la Grand-Place avec une tonnelle, une fontaine à eau et un dispositif de communication opérationnel.
- Quatre équipes mobiles (4x2 personnes) de stewards (étudiants) qui sillonnent la ville à la rencontre des fêtards avec un support permettant d'engager la conversation et de les sensibiliser.
- Une formation préalable obligatoire pour chacun des étudiants de deux jours.
- Mise en place le vendredi 18 juin à 16h et fin le 30 juin à 24h (excepté les samedis et dimanches).
- Horaires : 17h à 24h (débriefing de la veille entre 16h et 17h + montage de la tonnelle).

Considérant que le service fait évoluer le dispositif "H2o" au regard de l'évolution de la problématique, **le dispositif 2023** s'articulera autour des modalités suivantes :

- Dès le 31 mars et selon la météo et/ou l'actualité des rassemblements, chaque vendredi soir, au minimum une équipe mobile (3 stewards) présente au Lac et à la Place des Sciences ira à la rencontre des élèves/étudiants/occupants festifs munie de supports permettant d'engager la conversation et de les sensibiliser. Possibilité de se rendre à d'autres endroits selon les besoins. Cependant, le parc de la Source ferait spécifiquement l'objet d'une prise en charge par la Police en regard de l'ordonnance en vigueur.
- Une formation préalable obligatoire pour chacun des nouveaux étudiants (prévue courant mai 2023).
- Dispositif organisé en trois périodes distinctes : tous les vendredis soir du 31 mars 2023 au 26 mai 2023, tous les soirs (hors week-end) du vendredi 23 juin 2023 au mercredi 5 juillet 2023 et tous les vendredis soirs du 25 août 2023 au 22 septembre 2023.
- Les équipes sont sur le terrain chaque jour de 19h à 24h (inclus le briefing entre 19h00 et 19h30) ou de 17h00 à 01h00 lors de certains jours où un "pic" est attendu (jours blancs, événements festifs).

- En complément, cette année et sur base de l'expérience des 24 heures vélo 2022, présence de stewards à trois événements : Welcome Spring Festival, Bal des busés et 24h vélo.

VII. Le champ d'action du dispositif : dimensions socio-anthropologiques

7.1. La consommation d'alcool chez les jeunes

Etat des lieux :

Selon l'enquête santé de Sciensano, **14% de la population belge boit de l'alcool en excès** : c'est-à-dire plus de 10 unités d'alcool par semaine. Cette même enquête indique que **45% des jeunes consommateurs (15-24 ans) ont commencé à consommer de l'alcool avant 16 ans**¹¹. Une enquête du CRIOC menée en 2005 pour la Fondation Rodin, révèle que les jeunes ont été initiés aux boissons alcoolisées par les copains (une fois sur trois) ou leurs parents (deux fois sur cinq)¹². L'enquête révèle également une correspondance entre la consommation d'alcool chez les parents et celle des jeunes.

Au sein de la famille, comme parmi ses pairs, l'initiation à la consommation d'alcool relèverait de l'apprentissage d'un comportement social. Le rôle informatif des parents serait déterminant puisque la première phase de consommation démarrerait autour de 11-12 ans.

Le CRIOC a également mené une étude visant à évaluer le respect de la législation en matière de vente d'alcool (bière et alcopops) aux mineurs. Cette étude a été menée sous la forme d'un « mystery shopping ». Le résultat montre que 9 points de vente sur 10 vendent des boissons alcoolisées aux jeunes de moins de 18 ans ! **L'enquête rend compte d'une série de caractéristiques et de comportements, appartenant à l'environnement commercial, contraires ou incompatibles avec la législation en matière de vente de bière et d'alcool, ou avec les codes de bonnes conduites établis entre les distributeurs et les organisations de consommateurs.**

L'enquête ESPAD¹³ montre que l'alcoolisation chez les jeunes s'est généralisée et n'épargne aucune classe sociale depuis 1995.

Selon l'article de J.B. Richard et F. Beck¹⁴, les données de différentes enquêtes montrent que les garçons consomment plus régulièrement que les filles : 39,5 % des garçons et 20,6 % des filles entre 15 et 19 ans sont des consommateurs réguliers (hebdomadaires et quotidiens)¹⁵.

La **dimension groupale** de la consommation d'alcool apparaîtrait assez rapidement pendant l'adolescence. Elle se traduit par le lien très significatif entre la fréquence des sorties entre amis et la consommation régulière

¹¹ Plan interfédéral 2023-2025 pour lutter contre la consommation nocive d'alcool | Santé Publique (belgique.be) : <https://organesdeconcertation.sante.belgique.be/fr/documents/plan-interfederal-2023-2025-pour-lutter-contre-la-consommation-nocive-dalcool>

¹² Les jeunes et l'alcool. Un constat inquiétant - Éducation Santé (educationsante.be) : <https://educationsante.be/les-jeunes-et-lalcool-un-constat-inquietant/>

¹³ « L'enquête ESPAD ou *European School Project on Alcohol and other Drugs* est une enquête quadriennale en milieu scolaire de renommée scientifique internationale. Elle se déroule au même moment avec un questionnaire commun dans une quarantaine de pays en Europe depuis 1999. Réalisée dans tous les pays participants suivant une procédure et un questionnaire analogues. Elle permet ainsi de comparer la santé et les comportements à risques comme les consommations de substances psycho-actives (tabac, alcool, cannabis, cocaïne, ...) des jeunes adolescents scolarisés au sein des principaux pays de l'Union européenne » in Enquête ESPAD - Le projet ESPAD 2015 - OFDT.

¹⁴ J-B. RICHARD, F. BECK, L'alcoolisation des jeunes - Des consommations ponctuelles importantes à la hausse. Dans *Agora débats/jeunesses* 2013/1 (N° 63), pages 76 à 87 : <https://shs.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2013-1-page-76?lang=fr>

¹⁵ A-F. DEQUIRÉ, L'alcool et les jeunes : état des lieux. Dans *Journal du droit des jeunes* 2012/3 (N° 313), pages 39 à 44 : <https://droit.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2012-3-page-39?lang=fr>

de boissons alcoolisées. Par ailleurs, les filles qui ont une fréquence de sorties élevées sont aussi nombreuses que les garçons à consommer régulièrement de l'alcool. Certaines études soulignent en outre, une dimension compétitive parmi les jeunes - principalement chez les garçons - consommant de l'alcool.

Selon la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (MILDT), le « *binge drinking* » est une forme alarmante de consommation d'alcool par les jeunes. Cette pratique d'alcoolisation née il y a quelques années consiste en la recherche de l'ivresse par une **alcoolisation excessive**, en un court laps de temps. Le « *binge drinking* » serait pratiqué par les jeunes - sans distinction de sexe - au domicile familial en l'absence des parents, dans les parcs ou sur la voie publique.

Selon P. Huerre et F. Marty¹⁶, la **vertu désinhibitrice** de l'alcool associée au cadre nocturne permettrait une **transformation des rôles sociaux et la levée des codes**. Lorsqu'on les interroge sur leurs motivations à boire de l'alcool, les jeunes invoquent le **plaisir de la fête et la poursuite de l'ivresse**.

De façon générale, la bière est plus largement consommée : 8,1 verres par mois contre 2,5 verres par mois. Les alcools forts prennent également une place importante dans la consommation hebdomadaire (7,4 verres par mois)¹⁷.

Les campagnes de prévention – d'après l'état des lieux effectué par A.F. Deguiré¹⁸ – **semblent ne pas influencer les habitudes de consommation d'alcool chez les jeunes**. En effet, ces derniers ne se sentiraient pas atteints par les initiatives de la prévention et éprouveraient des difficultés à identifier les intentions de ces dernières, qu'ils n'estiment **pas adaptées à leur groupe d'âge**.

L'alcoolisation des jeunes se diversifie du point de vue des lieux qu'elle occupe, des produits dont elle fait l'objet, des moments pendant lesquels elle se déploie, et des objectifs de la consommation. Pour comprendre l'alcoolisation des jeunes, il est nécessaire de tenir compte de la **multiplicité de situations culturelles**, de la **position de l'acteur dans le champ social** ainsi que de son **mode de vie** et de ses **caractéristiques individuelles**.

Il y a un faisceau de causes pouvant expliquer l'alcoolisation des jeunes. D'un point de vue anthropologique l'usage de l'alcool chez le jeune comporte une **dimension rituelle** marquant la transition de l'adolescence à l'âge adulte, mais aussi l'intégration dans la famille¹⁹ ou/et dans le groupe de pairs. Du point de vue de la trajectoire individuelle, l'alcoolisation du jeune peut traduire un **mal-être** et un **désir de transgression** inhérents à l'adolescence. Approchée à partir de l'angle sociologique, l'alcoolisation des jeunes peut être expliquée par la **prise de distance avec parents, la pression scolaire** qui engendrerait des périodes récurrentes de « lâcher prise » et **l'influence du milieu de vie**²⁰.

La fête et l'alcool : rites de passage

La fête comporte une dimension anthropologique évidente : elle inscrit l'humain dans un rythme social en résonance avec le rythme individuel naturel et ses passages. Le rythme social définit des statuts au fur et à mesure de la trajectoire humaine individuelle et du franchissement de ses passages. **La fête vient marquer collectivement l'entrée dans un nouveau statut et inscrire le parcours individuel dans une histoire collective.**

¹⁶ P. HUERRE et F. MARTY, « Alcool et adolescence », 2007, Paris, France, Albin Michel, p. 185.

¹⁷ A-F. DEQUIRÉ, idem.

¹⁸ Idem.

¹⁹ En général, l'alcool provient du domicile familial cfr. A-F. DEQUIRÉ, « L'alcool et les jeunes : état des lieux » : <https://droit.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2012-3-page-39>

²⁰ J-B. RICHARD et F. BECK, L'alcoolisation des jeunes, Des consommations ponctuelles importantes à la hausse | Cairn.info, Pages 76 à 87 : <https://shs.cairn.info/revue-agera-debats-jeunesses-2013-1-page-76?lang=fr>

La jeunesse est une période de vie marquée par des changements et passages multiples, rien d'étonnant à ce que la fête soit très présente lors de cette période. Les fêtes représentent, en outre, des **moments de partage et de reliance** lors desquels, par « poussée fusionnelle »²¹, les jeunes vont se rapprocher de leurs pairs en partageant leurs univers, leurs sentiments, leurs sensibilités. Elles seront pour chacun.e l'occasion de vivre et d'exprimer des émotions en les régulant sous le regard des autres. La fête comporterait donc une **fonction régulatrice**. En effet, il y est donné l'occasion de se confronter à ses pulsions : apprendre à se familiariser avec celles-ci, s'exercer à les canaliser tout en étant attiré par l'abandon du contrôle que présente la fête²².

La conduite à risque : une voie de résilience ?

En Europe, 1 décès sur 4 parmi les 15-24 ans est imputable à l'alcool²³. Divers auteurs proposent donc d'aborder la question de l'alcoolisation des jeunes sous l'angle des **conduites à risque**. Il est toutefois intéressant de noter qu'aux yeux des jeunes interviewés par le CRIOC²⁴, la consommation d'alcool ne constitue pas un comportement à risque...

Serge Hefez aborde les conduites à risque comme autant de manières, pour le jeune, de **négoier son passage de l'enfance à l'état d'adulte pendant cette période bouleversante qu'est l'adolescence**. À travers ce type de comportement, le jeune cherche à dessiner ses propres limites et à apprivoiser celles d'autrui ; il construit progressivement son identité au fur et à mesure qu'il s'autonomise. Selon D. Le Breton, les **conduites à risque** sont une tentative paradoxale de **reprenre le contrôle de son existence**²⁵ - quel qu'en soit le prix - dans la confusion des repères caractérisant nos sociétés contemporaines. Cette dernière complique, encore davantage, la transition vers l'âge adulte. Selon l'auteur, depuis une quinzaine d'années, la jeunesse traverse une crise durable et il est ardu pour beaucoup de trouver leur place dans le monde.

Comme présenté par M.Forsé et M.Parodi dans leur ouvrage « Une théorie de la cohésion sociale »²⁶, la question de **la reconnaissance comme fondement du sentiment d'appartenance à la communauté** émerge ici comme un élément de réflexion incontournable.

Un autre auteur, D. Le Breton, aborde l'adolescence comme un passage caractérisé simultanément par le deuil (de l'enfance) et la reconstruction (de soi). Selon l'auteur, c'est donc au niveau de son intégrité et de sa continuité personnelle que le jeune se sent menacé. Les conduites à risque seraient une des formes de résistance déployées dans ce contexte de bouleversements identitaires profonds. Elles sont une tentative pour reprendre le contrôle tout en trouvant des compromis qui rendent l'existence possible dans ces conditions. En tant que mécanisme de défense, les conduites à risque sont parfois une alternative au pire. Toutefois, l'auteur les considère comme des « défenses en dernière ligne, quand les autres modalités d'ajustement au réel ont échoué »²⁷.

Dans le cas de la consommation excessive d'alcool - comme pour les autres types de conduites à risque développées par l'auteur - le jeune éprouve son corps dans ses limites afin de **trouver sa place dans le monde**. En effet, le corps est une partie constitutive de l'identité. C'est avec ce dernier que l'on se place dans le monde. Le fait de jouer avec les limites physiques permet au jeune de les sentir, les apprivoiser pour qu'elles se dessinent comme le contenant de ce sentiment d'identité en construction.

²¹ Paul Yonnet in A-F. DEQUIRÉ, « L'alcool et les jeunes : état des lieux » : <https://droit.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2012-3-page-39>.

²² Idem.

²³ Les jeunes et l'alcool. Un constat inquiétant - Éducation Santé (educationsante.be) : <https://educationsante.be/les-jeunes-et-l'alcool-un-constat-inquietant/>

²⁴ Enquête du CRIOC menée en 2005, pour la Fondation Rodin, sur les jeunes et l'alcool.

²⁵ M.FORSÉ et M. PARODI, Une théorie de la cohésion sociale. The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville, Vol. XXX, n° 2 – 2009.

²⁶ M.FORSÉ et M. PARODI. Une théorie de la cohésion sociale. The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville, Vol. XXX, n° 2 – 2009.

²⁷ D. LE BRETON, Les conduites à risque des jeunes comme résistance. Dans Empan 2005/1(no 57), pages 87 à 93, Éditions Érès.

D. Le Breton explique comment la conduite à risque peut devenir un **moyen équivoque de demander de l'aide**, la voie d'accès à un **autre sentiment de soi**, l'expérience **d'apprentissage à trouver sa place dans le monde en tant qu'acteur du lien social**. En réinvention permanente du lien avec les siens et la société, seul ce corps à corps symbolique avec la mort permettrait à l'adolescent d'acquérir un sentiment de valeur personnelle et de donner du sens - et de la légitimité - à sa vie.

7.2. L'occupation de l'espace public

L'espace public aux yeux de la loi

D'après le Conseil d'État²⁸, « les biens qui font partie du domaine public sont ceux qui servent indistinctement à l'usage de tous ou qui sont affectés à un service public et ont spécialement été aménagés à cet effet... ; »

Selon la Cour de Cassation²⁹: « Un bien appartient au domaine public en raison du fait que, [...] il est destiné à être utilisé par tous sans distinction de personne [...] ». Plus loin : « [...] son usage ne peut porter atteinte au droit de l'autorité de le réglementer et de le préserver à tout moment en fonction des besoins et dans l'intérêt de l'ensemble des citoyens ».

« Ainsi, un bien communal peut appartenir au domaine public comme au domaine privé. Dans le souci d'octroyer aux biens publics le niveau de protection qui leur est adapté, on va considérer que tous les biens appartenant à la commune entrent dans son domaine privé à l'exception de ceux entrant formellement dans son domaine public. La réforme du code civil tranche également dans ce sens »³⁰.

L'espace public : champ mouvant de représentations

Au travers des débats portant sur l'occupation de l'espace public se révèlent les **représentations de la ville idéale** à l'aulne des vécus d'inégalité.

L'espace public - en tant que « lieu ouvert et accessible à tous »³¹ - permet de se confronter à des **réalités sociales diverses**. En ce sens, c'est un lieu **d'apprentissage du « vivre ensemble »**. Il y a donc une certaine forme de sociabilité sans que les usagers se connaissent forcément...

En tant que lieu de sociabilité, l'espace public est aussi un champ où se confrontent des codes culturels différents et de multiples représentations de l'espace et des formes d'occupation de ce dernier. Pour le paysagiste A. Marguerit, « Chacun doit [y] avoir sa place mais chacun ne doit pas avoir son exclusivité. C'est ça, le vrai projet de l'espace public. L'espace public, c'est un endroit de lutte, de confrontation mais peut-on faire en sorte que ces confrontations deviennent des associations ? Quel est le projet qui fait que l'on réussit à faire que chacun trouve sa place, dans un moment précis ? »³².

Est-ce que l'espace public est conçu de manière à ce que chacun.e y trouve sa place et réponde à ses besoins ?

L'appropriation des espaces publics

La notion d'appropriation des espaces³³ se focalise sur l'**usage** et la **manière d'utiliser l'espace** ainsi que sur les **pratiques** qui prennent place au sein de celui-ci. Elle renvoie à la dimension humaine et à ce que l'on fait d'un espace à l'usage défini. **Soit l'usager utilise l'espace en fonction des usages définis, soit il se l'approprie**

²⁸ CE n°202736 du 2.4.2010 in <https://www.uvcw.be/mobilite/vos-questions/art-2770>.

²⁹ Cass. 17.10.2014 in www.juridat.be.

³⁰ « La base légale de cette affirmation se trouvera dans l'article 3.45 du nouveau livre 3 du code civil dès son entrée en vigueur » in Vos questions : notre commune s'interroge sur les biens faisant partie du domaine public (uvcw.be)

³¹ Paquot 2014 dans (1) ANTHROPOLOGIE DE LA VILLE | Michel AGIER - Academia.edu

³² A. MARGUERIT dans B. HERSEMUL, [L'occupation et l'appropriation des espaces publics dans les grands ensembles : l'étude du quartier des Comtes à Port-de-Bouc \(cnrs.fr\)](https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01402043v1/file/Benoit%20Hersemul.pdf) : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01402043v1/file/Benoit%20Hersemul.pdf>

³³ SERFATY-GAZON citée dans B. HERSEMUL, idem.

en détournant l'usage et/ou en y laissant son empreinte personnelle. En effet, l'espace public correspond aux représentations de celui/ceux qui l'a/l'ont conçu et peut parfois paraître trop rigide.

Selon S. Vassart³⁴ il existe **différentes étapes dans le processus d'appropriation** :

- 1) le contrôle : la régulation de l'accès à certains espaces,
- 2) le marquage : l'empreinte matérielle ou symbolique de l'individu qui lui permet de prendre possession de l'espace,
- 3) la personnalisation : changements, arrangements réalisés sur l'espace par l'individu.

Les espaces intermédiaires : lieux de l'*habiter* - articulations entre individuel et collectif

Les espaces dits « intermédiaires »³⁵ sont les espaces entre rue et logement, **entre espace public et privé**. Ces espaces traduisent la façon dont la société envisage **le rapport entre l'individu et le collectif**. Ce sont des lieux dépourvus de statut juridique et qui n'ont donc pas de reconnaissance officielle et institutionnelle. Ils « n'existent que par les usages qu'ils accueillent »³⁶.

« Les espaces intermédiaires sont également considérés comme un des lieux d'expression et de confrontation des habitus, de classes ou de groupes sociaux, pour lesquels **l'enjeu est de trouver la bonne distance**, entre familiarité et distance, entre négociation et conflit. (...) S'intéresser aux espaces intermédiaires c'est poser la question du lien, de comment celui-ci se fait, des rapports sociaux et des liens sociaux, et donc du rapport à l'autre ».³⁷

Vers une définition de l'espace public

En conclusion, autour de l'occupation des espaces publics gravitent plusieurs dimensions interdépendantes qui peuvent servir à le définir :

- La conception de l'espace public est déterminée par des **représentations** qui se réfèrent notamment à une vision de la « ville idéale », elle-même nourrie par un habitus particulier.
- Cette **conception socialement déterminée** induit de fait certains **usages**.
- Le hiatus entre l'usage prédéfini de l'espace public à sa conception, et les usages effectifs qui en sont faits est le **champ de l'appropriation**.
- Il y a plusieurs **pratiques d'appropriation** plus ou moins marquées.

On peut apprivoiser l'espace public au travers des éléments de sa conception et de sa gestion, des différents réseaux de sociabilité qui le traversent et des pratiques d'appropriation qui y ont cours.

L'espace public pourrait bien concourir de ce que Tom Storrie appelle « l'apprentissage artisanal de la citoyenneté »³⁸ : en côtoyant diverses manières d'occuper l'espace public, le citoyen s'exerce à une démocratie du quotidien.

7.3. Prévention situationnelle versus prévention sociale

La prévention situationnelle recouvre **l'ensemble des politiques de sécurité** qui se traduisent par des **aménagements de l'environnement et du paysage urbain** ayant pour objectif d'avoir un **effet dissuasif sur le**

³⁴ S. VASSART citée dans B. HERSEMUL, idem.

³⁵ A. FLAMAND citée dans B. HERSEMUL, idem.

³⁶ B. HERSEMUL, idem.

³⁷ B. HERSEMUL, idem.

³⁸ T. STORRIE, « Vers un apprentissage artisanal de la citoyenneté », in Blanc et al. (1996), *Immigrés en Europe : Le défi citoyen*. Paris : L'Harmattan in L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains | Cairn.info

passage à l'acte du délinquant. Il s'agit en effet, au travers de ces aménagements, de rendre le crime plus risqué et moins avantageux pour son auteur.

La prévention situationnelle ne s'intéresse pas aux causes du crime, mais au potentiel d'opportunités conditionnées par les circonstances pratiques qui pourraient favoriser le passage à l'acte. Ce type de prévention prend sa source dans la *routine activity approach* développée par Lawrence Cohen et Marcus Felson.

La prévention situationnelle part d'un double constat : d'une part, la majorité des crimes sont des petits délits et d'autre part, leurs auteurs sont généralement des jeunes hommes novices tentés par l'opportunité. Dès lors, compliquer les circonstances du passage à l'action pourrait entraîner leur réduction significative. Il y a aussi l'idée **qu'un aménagement de l'espace invitant les usagers à le fréquenter produit du contrôle social** et, ce faisant, participe à la réduction des occasions pouvant faire l'objet d'occupations problématiques ou de faits de délinquance.

La prévention situationnelle consisterait en des aménagements physiques de l'espace, mais surtout en la **gestion des accès et des flux** afin de contrôler les potentialités de désordre qui en découlent. Dans la pratique : « il faut séparer les flux de parcours, fluidifier et éviter les agrégations, contrôler les points stratégiques et coordonner les dispositifs »³⁹ en prêtant particulièrement **attention aux problématiques locales spécifiques** : lieux de concentration de publics en désaffiliation, ou groupes de jeunes, ... Selon F. Bonnet⁴⁰, la prévention situationnelle se déploie dès lors au travers d'une politique de gestion des populations - par rapport aux groupes sociaux locaux - qui se traduit par une relation de pouvoir contraire aux éléments qui la définissent.

En outre, pour l'auteur, le recours à la prévention situationnelle obéit, in fine, à une **logique commerciale** (rendre les centres commerciaux « fréquentables » afin de favoriser la consommation par une certaine couche de la population par exemple) ; la sécurité étant un objectif intermédiaire.

« Axée plutôt sur le long terme, la prévention sociale concerne les interventions qui visent, indirectement ou directement, à influencer sur la personnalité et les conditions de vie des individus pour éviter la production de comportements déviants et réduire les facteurs sociaux prédisposant à la délinquance »⁴¹.

La prévention sociale s'intéresse à l'individu, s'inscrit dans le long terme et vise les causes structurelles de la délinquance (processus de désaffiliation, perpétuation des inégalités, ...) en essayant de s'écarter au maximum de toute définition stigmatisante des publics visés.

Dans le champ de la délinquance, l'enjeu de la prévention sociale est d'éviter les actes de délinquance et ce faisant, de limiter l'intervention de la police et de la justice⁴².

Sur le terrain, la prévention sociale se déploie au niveau local au travers **d'actions relevant de l'animation et de l'information**. Ces actions sont **axées sur une démarche participative et sur une présence de type éducative**. Le but étant de tenter **d'apporter une réponse aux besoins de reconnaissance et d'appartenance de groupes sociaux spécifiques afin que leurs individus puissent « trouver leur place dans la société »**.

E. Baillergeau⁴³ s'interroge sur les modalités d'articulation entre d'une part, l'objectif social de la prévention et d'autre part, sa visée sécuritaire. L'auteur avance que l'objectif de précaution aurait envahi le champ de la

³⁹ Idem.

⁴⁰ F. BONNET, « Les effets pervers du partage de la sécurité... », Open Editions Journal, Vol. 50 - n° 4 | Octobre-Décembre 2008 : <https://journals.openedition.org/sdt/19923?lang=en>.

⁴¹ DELEGATION INTERMINISTÉRIELLE A LA VILLE, Politique de la ville et prévention de la délinquance. Recueil d'actions locales, éditions de la DIV, 2004, p. 62 in Wyvekens Qualité et sûreté des espaces urbains Version auteur.pdf (hal.science).

⁴² Intervention sociale, prévention et contrôle social | Cairn.info.

⁴³ Ibid.

prévention. **L'objectif de la prévention s'est transformé corrélativement à la valorisation de la perception subjective des citoyens.** Dès lors, sont repris dans les objectifs de la prévention sociale non seulement les risques avérés en matière de nuisances ou autres formes de délinquance, mais aussi le sentiment d'insécurité des habitants et autres usagers de l'espace public. À partir du moment où les perceptions subjectives se rencontrent autour de la définition des pratiques de prévention, un **débat d'interprétations** est forcément présent. Aujourd'hui, en plus de la mobilisation des jeunes, l'animateur voit surgir dans le champ de la prévention divers autres intervenants notamment, la police ou la justice. En effet, certains comportements qui étaient courants et relevaient d'une forme de sociabilité dans ces groupes sont soit devenus interdits soit, font l'objet de règlements de la part des autorités locales. Certains comportements suspectés d'appartenir à une forme de délinquance font dès lors l'objet de mesures situationnelles. En réponse à ce processus, la prévention sociale devient dès lors un **levier de la cohésion sociale** car c'est en **créant du lien social** que l'on peut à la fois **travailler sur le sentiment d'insécurité et prévenir certains passages à l'acte.**

7.4. Les normes sociales

Les normes sociales sont des **repères engendrés par la collectivité et varient en fonction des groupes** auxquels on appartient, des cultures et des générations. Elles s'expriment sous forme de **règles ou de comportement acceptables guidant les actions des individus au quotidien.** En tant que comportements prévisibles et attendus, les normes sociales favorisent **l'organisation de la vie sociale.** Celles-ci s'exprimeront à travers des valeurs, des croyances communes ou des habitudes quotidiennes qui protégeront la vie en communauté : normes d'hygiène, de propreté publique, de gestion de l'espace individuel, ...

Il y a les **normes injonctives et les normes descriptives.** Les premières, renvoient aux croyances des gens sur ce qui devrait être fait ; les secondes font référence aux croyances sur ce qui est réellement fait par la plupart⁴⁴. Il est bien-sûr possible que les normes descriptives et injonctives entrent en contradiction.

Les normes sociales sont perpétuées par la **socialisation** (parents, école, pairs, figures d'autorité) de façon explicite (avec des indications), ou de façon implicite. Elles sont également transmises par **l'observation** : nous pouvons être motivés à adopter un comportement vu chez autrui, et à ce processus de se répéter par diffusion...Le **contrôle social** perpétue également les normes sociales : par exemple, le désaccord exprimé vis-à-vis de quelqu'un qui transgresse une norme sociale « pourra générer une « **pression à la conformité** » ou une « sanction sociale négative » », nous indiquant quelle est la « bonne » marche à suivre pour respecter les normes »⁴⁵.

Toutefois, il est important de noter - dans le cadre de cette évaluation - l'existence de situations où la norme se perpétue par le concours de « **l'ignorance pluraliste** »⁴⁶. Cela peut être le cas de l'usage de l'alcool : lors d'une soirée, un individu - voire plusieurs ! - peut boire de l'alcool en grande quantité en pensant que tout le monde boit. Il est possible que chacun.e consomme de l'alcool en pensant que ce comportement fait l'objet d'un consensus. L'effet probable de l'ignorance pluraliste est que se pensant le/la seul.e à détenir un avis déviant, et préférant se conformer à ce qu'on pense être l'avis de la majorité, **on perpétue des normes inadaptées à plusieurs personnes.**

⁴⁴ K. LAPINSKI & RIMAL, dans Les normes sociales, ces règles qui nous guident dans la société – Milgram de Savoirs (ulb.be), 2005.

⁴⁵ Les normes sociales, ces règles qui nous guident dans la société – Milgram de Savoirs (ulb.be) :

<https://milgram.ulb.be/100g/episodes-100g/normes-sociales-100g/>

⁴⁶ Ibid.

7.5. Les transactions sociales

Le concept de transaction sociale nous invite à **reconnaître l'existence de plusieurs « niveaux et réseaux de sociabilité et d'interconnaissance au sein de l'espace urbain »**⁴⁷. À partir de cette reconnaissance, des pratiques locales participant d'un apprentissage de la démocratie et de la citoyenneté peuvent voir le jour.

Vu à partir de l'angle des transactions sociales, tel qu'il est présenté par C.Gibout, **l'espace public est un processus social en déconstruction et reconstruction permanente** - de l'intérieur - au travers de ce que l'auteur appelle la « **coopération conflictuelle** ». Il est le fruit d'une « dialectique entre individu et société, il fonctionne sur la **possibilité individuelle de composer avec les données du système** »⁴⁸. De par ses associations, présence dans les quartiers, interventions de la commune, **le cadre local apparaît** - pour l'auteur - **comme le milieu qui faciliterait le mieux ce renouvellement continu de l'expérience de l'espace public.**

VIII. Évaluation qualitative du dispositif H2O

8.1. Champ de l'évaluation : acteurs et éléments constitutifs du dispositif, dimensions à évaluer et échantillon

Acteurs du dispositif

Les acteurs du dispositif sont les suivants :

- Le service de prévention sociale de la commune : le chef de service, une coordinatrice méthodologique et pédagogique, trois éducateurs de rue, un médiateur social ;
- huit stewards ;
- un dispensateur de formation ;
- Modus vivendi : une a.s.b.l. qui vise la prévention des risques et des dommages liés à l'utilisation de drogues légales et illégales par l'information et la responsabilisation des usagers ;
- La Chaloupe : un service d'Action à la Jeunesse en milieu ouvert (AMO) agréé et subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour les jeunes de moins de 22 ans et leurs parents ;
- les bénéficiaires

Dimensions à évaluer

Dans le cadre de cette évaluation, nous observerons l'apport qualitatif du dispositif à partir de deux niveaux d'analyse. D'une part, le niveau politique avec l'observation des **aspects formels du dispositif** : sur les trois années de sa temporalité, comment le dispositif H2O va-t-il lever les écueils mis en avant dans le précédent diagnostic local de sécurité et les analyses stratégiques territorialisées ? Comment va-t-il suivre les pistes de progression énoncées ? D'autre part, nous questionnerons le dispositif H2O à propos de son impact, ou son apport, sur **les dimensions socio-psycho-anthropologiques** présentes dans les phénomènes de violence juvénile et de nuisances sociales. Ces dimensions sont développées au point VIII. *Le champ d'action du dispositif : représentations et questionnements sociologiques*. Ce point ne prétend pas à l'exhaustivité : les phénomènes abordés dans cette évaluation faisant l'objet de nombreuses recherches, et pouvant être approchés à partir d'un nombre important de représentations et de concepts.

Dès lors, ma proposition est de questionner l'apport qualitatif du dispositif - dans sa dimension psycho-socio-anthropologique - en évaluant comment ce dernier :

- Participe à la reconnaissance et à l'appartenance sociale

⁴⁷ C. GIBOUT, L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains | Cairn.info

⁴⁸ Ibid.

- Encadre de manière sécurisante un phénomène social vécu comme un rite de passage
- Impacte les habitudes de consommation d'alcool du groupe visé
- Participe à l'apprentissage de la citoyenneté et des normes sociales effectives
- Concourt à la fonction régulatrice de la fête
- Contribue à la dimension résiliente de la conduite à risque
- Développe une aptitude réflexive vis-à-vis de lui-même

Echantillon

L'échantillon de cette analyse ce sont les groupes de jeunes occupant de manière festive - ce dès le 31 mars lorsque la météo le permet, et chaque vendredi soir - le piétonnier de Louvain-la-Neuve, le Lac, la Place des Sciences et éventuellement d'autres lieux en fonction de l'évolution des habitudes.

Méthode de collecte de données

Les données permettant une évaluation qualitative du dispositif seront collectées de la manière suivante :

- L'observation directe : 3 soirées
- Entretiens avec les membres du service de prévention sociale, l'équipe de stewards, un travailleur de Modus Vivendi mesurant l'impact qualitatif du dispositif H2O à partir de l'analyse des dimensions formelles et socio-anthropologiques du dispositif
- Analyse des questionnaires remplis par les bénéficiaires lors des soirées H2O
- Analyse des débriefings des stewards

IX. Analyse des données

Ce qu'en disent les bénéficiaires...

Les bénéficiaires du dispositif sont à la fois partie prenante (acteur.trices) du dispositif et échantillon de cette évaluation (voir chapitre : VIII. Évaluation qualitative du dispositif H2O / 8.1. Champ de l'évaluation : acteurs et éléments constitutifs du dispositif, dimensions à évaluer et échantillon).

En tant que partie prenante du dispositif, le groupe « bénéficiaires » ne cesse de modeler ce dernier selon le retour des expériences, au cours des soirées, de l'équipe H2o sur le terrain...En effet : on va où et quand les attroupements semblent et/ou s'annoncent plus significatifs, le service offert s'adapte à la demande du/des jeunes (présence, eau, relais, écoute, cendrier, poubelle,...)...Même l'approche par les pairs est une manière d'intégrer et de sculpter le fonctionnement du dispositif à l'aune de l'expérience du « jeune qui fait la fête dans l'espace public ».

Les données alimentant cette évaluation ont été recueillies en deux phases. Lors de la première phase de ce dispositif je me suis penchée sur le dépouillement et l'analyse des réponses de 7 stewards, 3 éducateur.trice.s de rue en prévention sociale, le chef du service de cohésion et de prévention sociale, 1 travailleur de l'association partenaire La Chaloupe.

H2o étant un dispositif encadrant des moments festifs de rassemblement de jeunes dans l'espace public, il nous a paru évident que le retour d'expérience de cette catégorie de citoyens était primordial pour juger de l'impact qualitatif d'un tel dispositif de prévention. Lors de la seconde phase, nous avons été à la rencontre des bénéficiaires du dispositif. **L'échantillonnage s'est produit de manière aléatoire. Les questionnaires complétés par les jeunes en 2023** n'ont pas été complétés dans la visée d'une évaluation qualitative. Ils étaient une tentative de répondre à certains **indicateurs quantitatifs définis dans le PSSP**. Néanmoins, on peut comptabiliser **53 questionnaires complétés**. Toutefois, vu leur nombre réduit, et la progression du nombre de **répondants les années suivantes**, nous analyserons les résultats des enquêtes produites en 2024 et 2025. En effet, en 2024, nous avons abordé 151 jeunes au cours de 6 vendredis soirs dans l'espace public de Louvain-la-Neuve. En 2025 l'échantillon est composé de 236 répondants ! Pour interroger le plus grand nombre possible de jeunes, nous les avons abordé.es en rue, à proximité d'un de leurs lieux de rassemblement. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire Google, pouvant être rempli en une dizaine de minutes à même la rue ou, ultérieurement, en ayant scanné le code QR menant à l'enquête.

En 2024, dans une volonté d'approfondir les résultats obtenus et d'initier une réelle démarche participative dans le cadre de cette évaluation, le questionnaire proposait au/ à la jeune interrogé.e de participer à un focus-groupe. Cinq jeunes ont répondu positivement à cette dernière proposition. Nous avons donc organisé un entretien avec les 3 jeunes qui se sont portés volontaires.

L'objectif de l'évaluation était d'observer l'apport qualitatif du dispositif à partir de deux niveaux d'analyse. D'une part, le **niveau politique** avec l'observation des aspects formels du dispositif : *sur les trois années de sa temporalité, comment le dispositif H2O va-t-il lever les écueils mis en avant dans le précédent diagnostic local de sécurité et les analyses stratégiques territorialisées ? Comment va-t-il suivre les pistes de progression énoncées ?* D'autre part, il était question d'interroger l'impact, ou l'apport, du dispositif H2O sur les **dimensions socio-psycho-anthropologiques** présentes dans les phénomènes de violence juvénile et de nuisances sociales (phase I de l'évaluation : VII. Le champ d'action du dispositif : dimensions socio-anthropologiques). Les phénomènes abordés dans cette évaluation faisant l'objet de nombreuses recherches, et pouvant être approchés à partir d'un nombre important de représentations et de concepts, les dimensions

abordées ne sont pas exhaustives. De plus, la méthode de récolte de données utilisée (questionnaire google) ne permettait pas d'aborder de manière qualitative certaines dimensions. C'est pour cela d'ailleurs que nous avons tenté l'expérience du focus-groupe pour l'approfondissement de certaines dimensions. Néanmoins, celui-ci a connu un nombre faible de participants, ce qui ne nous permet pas de parvenir à des conclusions généralisables.

Dans le chapitre suivant, vous découvrirez les informations portant sur les dimensions psycho-socio-anthropologique et formelles récoltées lors des entretiens et questionnaires 2023-2024-2025 (certaines dimensions ne sont pas abordables sous cette forme) et, séparément, le résultat de l'approfondissement des dimensions évaluées en focus-groupe.

9.1. Evaluation de l'impact du dispositif H2O sur les dimensions socio-anthropologiques présentes dans l'occupation nocturne et festive de l'espace public par les jeunes

Dans cette partie de l'évaluation, nous allons essayer d'estimer l'impact du dispositif H2O sur certaines dimensions (socio-anthropo-psychologiques) présentes dans la situation à laquelle il s'adresse. À savoir, l'occupation nocturne et festive de l'espace public au centre de Louvain-la-Neuve par les jeunes. Ces dimensions sont :

- La consommation d'alcool chez les jeunes (cas particulier du *binge drinking*)
- La consommation d'alcool chez les jeunes en tant que rite d'intégration et d'appartenance au groupe
- La consommation d'alcool chez le jeune en tant que réaction à un mal-être psychologique
- La consommation d'alcool chez les jeunes comme réponse à des besoins familiaux, sociaux, émotionnels
- La fonction régulatrice de la fête
- La consommation d'alcool chez les jeunes en tant que comportement à risque et le dispositif H2O en tant qu'outil de gestion des risques
- L'apprentissage de la citoyenneté lors de l'occupation festive de l'espace public par les jeunes
- L'appropriation de l'espace public par les jeunes l'occupant de manière festive
- Le sentiment d'insécurité

Binge drinking

Parmi les 7 stewards, 6 ont répondu avoir observé du *binge drinking* dans les groupes de jeunes abordés. Les stewards sont d'accord pour affirmer que **bien que l'intervention du dispositif permette de modérer ce comportement, elle est loin de pouvoir le freiner et que cela dépend fort du moment, et du groupe.** Néanmoins, certains stewards rapportent que parfois le même défi a été lancé...mais avec de l'eau !

« *« Le à fond ». Notre intervention ne change pas l'habitude de « aponer », mais souvent, lors de notre passage, ils essaient de relever ce défi...avec l'eau ! Du coup, à partir de cet angle-là, nous pouvons dire que notre présence permet de modérer ce comportement ».*

Comme effet modérateur de ce type de consommation, il y a aussi le fait que le *binge drinking* soit une pratique « admirée » dans les groupes de jeunes, et que les stewards *soient des jeunes qui sont déjà passés par là* tout en étant porteurs d'un discours plus mûr, et plus modéré, par rapport à la pratique.

« *Oui, j'ai participé à quelques soirées H2o durant lesquelles j'ai pu le constater mais j'en ai aussi été témoin à différents moments sur le site universitaire (24h vélo, présence au lac en été, fête dans et aux abords des café de LLN et des commerces de proximité).*

Je ne pense pas que notre intervention ait permis de modérer cette pratique mais elle a permis de conscientiser, de sensibiliser et d'offrir un service qui a peut-être permis de réduire certains risques liés à cette pratique ».

Les stewards interviennent également parfois lors d'un « moment critique » de la consommation...et offrent cet espace-temps de recul où certains jeunes peuvent encore choisir de s'arrêter.

Pour l'équipe de prévention et l'association partenaire, lorsque cette pratique a été observée, l'effet modérateur concerne davantage **les risques** liés aux effets d'une consommation excessive d'alcool que la pratique elle-même.

Rite d'intégration

Tous les stewards **reconnaissent la dimension rituelle d'intégration et d'appartenance au groupe** présente chez les groupes de jeunes qui consomment de l'alcool lors de leur occupation festive de l'espace public. C'est une expérience qu'ils ont eux-mêmes traversée. Par contre, le fait de l'avoir vécu n'est pas du tout néfaste au message de responsabilisation qui se veut porté par le dispositif. En effet, le fait d'avoir traversé l'expérience, cumulé de la maturité et du recul acquis par « ces fêtards plus âgées », « *nous permet de faire passer le message et expliquer les choses tout en nous appuyant sur notre expérience : le plus important est de prendre soin de sa santé* ».

« D'avoir été chef scout, de travailler au sein du dispositif H2O, d'avoir participé aux baptêmes...je suis resté conscient de ces processus et mindset...du coup, c'est plus facile de les comprendre...Pour savoir inculquer la responsabilisation, je me demande : à mon époque, qu'est-ce qui m'aurait convaincu de ne pas me détruire chaque soir ? Qu'est-ce qui m'aurait parlé ? L'humour, la dédramatisation, la connivence permettent de « taper un coup » dans leur perception et transmettre les idées qui responsabilisent (psychologie inversée) ».

L'équipe de prévention reconnaît la dimension rituelle d'intégration et d'appartenance au groupe inhérente à la consommation d'alcool chez les jeunes. Le fait de reconnaître cette réalité vécue par les jeunes ne semble pas constituer un frein à leur responsabilisation :

« Oui. C'est le message d'H2O : on peut rester dans ce rite là en consommant, mais en veillant à s'hydrater. Le but n'est pas d'arrêter de consommer, mais de le faire plus consciemment. Au sein même de l'UCL, ils ont ce genre de dispositif ».

Le travailleur de rue de La Chaloupe partage cette approche :

« Mon angle d'approche auprès des jeunes est le suivant : vous pouvez boire, mais sachez vous arrêter, connaissez vos limites et n'encouragez pas vos potes ».

Réaction à un mal-être psychologique ?

Seulement trois stewards sur les sept ont reconnu chez les jeunes abordés des consommations d'alcool pouvant être des réactions à un mal-être psychologique. En effet, **les stewards ne s'estiment pas outillés et mandatés pour identifier et accompagner ce genre de problématiques**...Tous les stewards en réfèrent à la Chaloupe quand il s'agit de ce genre d'appréciation et d'intervention. Par ailleurs, le travailleur de La Chaloupe interviewé dans le cadre de la présente évaluation affirme que, souvent, ils retrouvent les mêmes individus suivis dans le contexte du travail de rue :

« Souvent, ce sont les mêmes individus (il y a l'exemple du jeune que je voyais détruit le vendredi soir, que j'ai amené à l'hôpital pour traumatisme crânien, auprès de qui j'ai mené un accompagnement de fond et qui va

mieux). Ce type d'accompagnement est un long processus qui n'est pas forcément compatible avec dispositif H2O (les équipes changent tout le temps, l'accompagnement psychosocial n'est pas le propre du dispositif) ».

Pour l'équipe de prévention, la reconnaissance d'un mal être psychologique des jeunes derrière leur consommation d'alcool semble difficilement vérifiable dans le cadre du dispositif H2O :

« Il est difficile de faire la part des choses entre l'expression d'une émotion générée par la consommation d'alcool, ou l'expression d'un problème plus profond. Et d'établir le lien de cause à effet entre la consommation d'alcool et le mal être psychologique : boivent-ils parce qu'ils vont mal, ou vont-ils mal parce qu'ils boivent ? »

Une réponse à des besoins ?

Quatre stewards ont pu identifier des besoins (sociaux, familiaux, émotionnels) chez les jeunes pouvant les amener à consommer excessivement de l'alcool. Le besoin le plus souvent reconnu est le **besoin d'intégration et de désinhibition**.

La fonction régulatrice de la fête

Le témoignage ci-dessus traduit un autre bénéfice apporté par le dispositif, qui est celui d'appuyer la fonction régulatrice de la fête⁴⁹. En effet, six stewards reconnaissent l'intervention du dispositif à ce niveau.

« Oui, je pense. D'un côté, on rend légitimes les moments de fête en les accompagnant et, en même temps, on est là aussi pour voir s'il y a des débordements et canaliser certains comportements ».

« (...) H2O a un rôle bénéfique à jouer : dans certains cas graves, on sent que « heureusement qu'on est là » ... Des histoires qui auraient vraiment pu mal tourner sans notre présence et nos yeux. Puis, on fait partie de la fête. C'est comme si on était un autre groupe dans la soirée...mais qui ne boit pas...du coup, on peut avoir de l'influence. Ça se voit à la manière dont ils nous interpellent dans la rue qu'on fait partie de leur fête ».

Gestion des risques

Tous les stewards ont assisté, lors de leurs interventions au sein du dispositif, à une mise en danger de l'intégrité d'un.e, ou de plusieurs jeunes. Tous ont témoigné du fait que le dispositif ait permis **d'éviter l'atteinte à cette intégrité**.

« « Oui. Un garçon est venu nous reporter que son groupe avait peur d'un autre groupe au point qu'il savait quel train ne pas prendre pour ne pas se trouver dans le même train. La Chaloupe est intervenue auprès des deux groupes pour que chacun retrouve un sentiment de sécurité ».

« Oui, par exemple, nous avons dû appeler une ambulance pour une jeune fille de 16 ans au bord du coma éthylique. Nous avons également appelé les parents... ».

« Oui. Une bagarre entre deux élèves du secondaire. Nous avons appelé la police et ça a l'air de s'être calmé après ça ».

⁴⁹ La sociologie reconnaît la fonction régulatrice de la fête. En effet, il y est donné l'occasion de se confronter à ses pulsions tout en apprenant à se familiariser avec elles, dans un cadre social permettant au jeune de s'exercer à les canaliser.

« Il n'y a pas longtemps également, nous sommes tombés sur un élève de « rétho » qui était fort saoul. Il ne se rappelait plus son nom de famille, et nous avons vu que tout seul ne pouvait plus s'en sortir. On a appelé l'ambulance. Il y a eu aussi ce jeune saoul, sous le soleil, dont les copains semblaient ne pas se soucier ... Nous avons attiré leur attention là-dessus et appelé l'ambulance ».

« Oui ; lors des bagarres ou trucs comme ça...c'est lors de ces moments que c'est « touchy » car ce n'est pas notre job d'utiliser de la force (les séparer par exemple) ... : on essaie de leur parler. On a une autorité officielle. Notre présence apaise parfois des tensions naissantes. C'est arrivé quelques fois. Il y a eu une fois où j'ai dû appeler le 101 car la bagarre était trop forte ».

Trouver sa place et répondre à ses besoins

Sur les 7 répondants, 6 d'entre eux pensent que le dispositif H2O est un projet participant au fait que chacun (jeunes, habitants, institution) trouve sa place et réponde à ses besoins : moins d'interventions de la part de la police ; réduction des nuisances découlant de l'occupation festive de l'espace public et reconnaissance - par la commune – des demandes des habitants par rapport à ce phénomène. Les jeunes, quant à eux, sont reconnus dans leur besoin de se retrouver de manière festive tout en bénéficiant d'un **encadrement bienveillant et sécurisant**.

« Ça a plu aux gens de voir que la commune a fait quelque chose pour réduire les nuisances autour du lac. Les jeunes nous font confiance car ils savent qu'on va pas appeler la police...tout en étant là pour leur rappeler les bases du point de vue des nuisances...les habitants voient que la commune essaie de faire quelque chose. Les dernières fois que j'ai travaillé, j'ai constaté qu'autour du lac c'était très propre. Parfois, il y a des oublis (déchets, bruits) : à ce moment-là, il est important de leur rappeler la règle ».

Certains professionnels intervenant au sein du dispositif mettent en avant le besoin des jeunes « d'occuper une place à eux » et que cette dernière soit reconnue. **La majorité s'accorde pour dire que le dispositif participe à ce que chaque chacun.e trouve sa place et réponde à ses besoins.**

« Oui, avec une emphase sur les jeunes. Le fait qu'on soit présent Place des sciences, et au lac, légitimise la présence des jeunes à ces endroits. Ors les jeunes n'ont pas un sentiment d'avoir un endroit à eux. Je crois que pour les institutions, il y a moins d'appels pour des comas éthyliques et des bagarres. De toutes façons, au parc de la source, du fait qu'il soit entouré de riverains et via l'ordonnance qui le vise, les jeunes ne peuvent pas y faire la fête. Le dispositif va voir au parc en dernier, et n'y reste pas longtemps ».

« Je pense que le dispositif a donné une certaine légitimité à la fête et à l'occupation des jeunes dans l'espace public dans un cadre négocié par les autorités. Il a aussi permis de reconnaître la parole et la souffrance des habitants qui subissent les nuisances. Il a aussi permis aux différents partenaires, services de s'accorder sur leur rôle, leur fonction, leur(s) paradigme(s) d'intervention ».

Appropriation de l'espace public

Cinq stewards pensent que le dispositif H2O a participé à une **appropriation constructive de l'espace public par les jeunes**, dans le sens de **l'apprentissage de la citoyenneté**. Toutefois, deux d'entre eux expriment une opinion mitigée quant à cette question estimant que cet apprentissage est relatif selon le.s jeune.s concerné.s, la position dans le groupe, le background familial et éducatif... La qualité de l'appropriation de l'espace public

par les jeunes est conditionnée également par l'**aménagement** de ce dernier plus ou moins propice à encourager des usages et des partages plus citoyens.

« Oui, mais l'espace public n'apporte pas de réponse à tous leurs besoins. L'absence de toilettes disponibles est un bon exemple. Du coup, les jeunes qui se retrouvent dans cette situation ne vont pas utiliser l'espace public de façon 100% appropriée puisqu'ils n'ont pas ce dont ils ont besoin pour le faire... Un exemple d'appropriation positive est qu'ils se déplacent vers le haut de la ville où il y a moins d'habitants : ils sont très réceptifs à nos messages par rapport au bruit. Les questionnaires, et leurs réactions à ceux-ci et à nos explications, montrent qu'ils ont envie de connaître les règles et comprennent pourquoi elles sont importantes. En outre, le dispositif nourrit la solidarité car les jeunes nous voient prendre soin de leurs amis, font comme nous, et développent une pensée plus attentive à leurs pairs ».

« Oui. Je pense que nous, on fait ce qu'on peut : avec certains groupes, il y a des vrais échanges dans le sens de l'apprentissage de la citoyenneté. Je le vois parce que ces échanges sont interactifs et suivis d'une action (ramassage déchets). Mais cela dépend de l'interlocuteur...d'autres ne réagissent pas du tout... ».

« C'est encore compliqué dû à l'effet et pression de groupe ; si le leader du groupe n'est pas responsabilisé c'est compliqué. Ils ne sont pas très réceptifs à la gestion des déchets. Cet apprentissage se fait d'abord à la maison et provient de leur éducation et ça se reflète dans l'occupation des espaces publics lors de la fête. J'observe que plus ils sont âgés, plus ils sont responsables ».

Le sentiment de sécurité

Par rapport à l'impact du dispositif sur la réduction du sentiment d'insécurité ressenti par les habitants ou les usagers des espaces publics de Louvain-la-Neuve seulement 4 répondants l'ont évalué positivement. Les trois autres répondants sont plutôt mitigés...En effet, **le sentiment d'insécurité semble un élément difficilement objectivable** dans le cadre du dispositif. Il se peut également qu'il soit le réceptacle des projections individuelles, ou d'interprétations liées au contexte.

« Oui, je pense que ça peut apporter un certain sentiment de sécurité. Je n'ai pas l'impression que j'ai croisé beaucoup de gens avec un sentiment d'insécurité...On restait dans les endroits très fréquentés. Ça rassure toujours d'avoir une présence de gens sobres, plus âgés...mais on n'était pas dans les endroits où c'était le plus nécessaire : quand tu rentres chez toi et qu'il n'y a personne... Mais il nous est arrivé d'attendre près des filles qui attendaient leurs parents ou de les accompagner jusqu'au train/ chez elles ».

« Dans certains cas ponctuels, oui. Car on fait en sorte que les gens rentrent safe chez eux. C'est difficile à dire... Peut-être que certains jeunes se sentent plus accompagnés... Certains nous interpellent en disant « ah, on vous attendait... ! »

Parmi les professionnels intervenant au sein du dispositif, les positionnements concernant le sentiment d'insécurité sont très divers ! Il a été dit que le sentiment d'insécurité qui n'a pas été objectivé ou contextualisé pose problème... En effet, ce sentiment pourrait être le résultat de la manière dont on se projette Louvain-la-Neuve...Une perception de la ville qui serait bousculée (par la vue « soudaine » dans les rues, par exemple, d'un individu étranger, de plus de 40 ans, ...) pourrait être à la source du sentiment d'insécurité. Néanmoins, à ce propos, d'autres communiquent sur le retour reçu des habitants :

« Le peu de contact que j'ai eu en direct avec des habitants était plutôt positif à cet égard. De savoir que (une partie de) la fête à LLN se faisait dans un cadre vigilant et bienveillant a soulagé ces personnes qui en

reconnaissait des points positifs et un réel impact sur leur quotidien. Certains passants, curieux de l'opération, y trouvait aussi un aspect positif du fait d'une présence professionnelle pour réguler la fête ».

« Je pense que oui. Les habitants qu'on croise en tout cas. On attire le regard et on comprend notre position. 5 ou 6 habitants en 1,5 demi avec qui j'ai discuté ont exprimé leur contentement vis-à-vis de l'existence du dispositif ».

Ce qu'en disent les bénéficiaires...

En 2024, 50,3% des répondants sont des femmes. Les répondant.es sont âgé.es de 15 à 37 ans ; 35% ont entre 18 et 20 ans. La deuxième classe d'âge la plus représentée (24%) est celle des 23-25 ans. Deux répondants uniquement avaient 15 ans et à partir de 30 ans il eut, pour chaque âge, un seul répondant. 59% fréquentent l'enseignement supérieur universitaire et 20% l'enseignement secondaire. 56% des répondants logent à Ottignies Louvain-la-Neuve.

Dans cette partie de l'évaluation, grâce aux réponses présentes dans le questionnaire effectué en 2024, nous allons essayer d'estimer l'impact du dispositif H2O sur les dimensions (socio-anthropo-psychologiques)⁵⁰ présentes lors de l'occupation nocturne et festive de l'espace public au centre de Louvain-la-Neuve par les jeunes.

La consommation d'alcool chez les jeunes (cas particulier du binge drinking)

55% des personnes interrogées pratiquent le binge drinking.

L'analyse des réponses à la question « *Est-ce que H2O t'a aidé à conscientiser les méfaits dus à une consommation excessive d'alcool ? Quelle est l'affirmation qui te correspond le mieux ?* » révèle en effet que 47% des personnes abordées jugent que le dispositif les a aidés à conscientiser les méfaits dus à une consommation excessive d'alcool, mais que cela n'a pas impacté leur consommation. 20% affirment que cette conscientisation les a aidés à moins consommer.

La consommation d'alcool chez les jeunes en tant que rite d'intégration et d'appartenance au groupe

Dans l'enquête menée en cette IIème partie de l'évaluation qui s'intéresse aux bénéficiaires du dispositif, 33% des individus abordés affirment boire parce que les copains/copines le font ; 23% parce que cela aide à adopter des comportements désinhibés et à être apprécié par le groupe et nous pouvons observer quand même la présence de l'ignorance pluraliste⁵¹ avec 14,3% des répondants qui affirment boire « parce que tous les jeunes aiment boire de l'alcool en soirée ».

La consommation d'alcool chez le jeune en tant que réaction à un mal-être psychologique

10% des individus abordés lors de cette enquête disent boire pour oublier leurs problèmes personnels.

La consommation d'alcool chez les jeunes comme réponse à des besoins familiaux, sociaux, émotionnels

Comme dit plus haut, cette enquête révèle que 33% des individus abordés affirment boire parce que les copains/copines le font ; 23% parce que cela aide à adopter des comportements désinhibés et à être apprécié

⁵⁰ Voir fin de l'introduction.

⁵¹ Voir partie I de l'évaluation VII. Le champ d'action du dispositif : dimensions socio-anthropologiques / 7.4. Les normes sociales : « (...) lors d'une soirée, un individu - voire plusieurs ! - peut boire de l'alcool en grande quantité en pensant que tout le monde boit. Il est possible que chacun.e consomme de l'alcool en pensant que ce comportement fait l'objet d'un consensus. L'effet probable de l'ignorance pluraliste est que se pensant le/la seul.e à détenir un avis déviant, et préférant se conformer à ce qu'on pense être l'avis de la majorité, on perpétue des normes inadaptées à plusieurs personnes ».

par le groupe ; 1 personne juge que cela permet de s’amuser en soirée ; 1 autre boit par tradition culturelle ; 1 encore précise que c’est parce que la consommation d’alcool est socialement normalisée « malgré que ce soit une drogue provoquant des ravages » et 1 affirme consommer de l’alcool lors des repas de famille...

La fonction régulatrice du dispositif H2o

92% des individus abordés ont répondu à la question « *Que fait l’équipe H2o ?* » avec 83% de réponses faisant référence à la distribution d’eau avec une reconnaissance, dans certaines réponses, de l’aspect préventif relatif aux effets des excès de consommation d’alcool. Deux personnes ont évoqué « l’aide » apportée pour que la soirée se passe bien. 90% des répondant.es ont répondu à la question « *Est-ce que H2O t’a aidé à conscientiser les méfaits dus à une consommation excessive d’alcool ? Quelle est l’affirmation qui te correspond le mieux ?* » : 47% ont répondu que le dispositif les avait aidé.es à conscientiser les méfaits dus à une consommation excessive d’alcool, mais que cela n’avait pas impacté leur consommation. 20% affirment que cette conscientisation les a aidés à moins consommer.

Aux yeux d’environ 20 personnes ayant été présentes lors d’une situation où il y eut mise en danger d’un/ou de plusieurs individus faisant la fête, et pour laquelle H2o est intervenu, l’utilité de l’intervention semble peu claire : 8% indiquent que l’intervention a permis de « boire de l’eau », environ 16% n’identifient aucun impact ; pour le reste les réponses sont assez éparpillées et disparates : « devenir meilleur », « plus d’eau moins d’alcool », « coma », ...

La consommation d’alcool chez les jeunes en tant que comportement à risque et le dispositif H2O en tant qu’outil de gestion des risques

86% des individus abordés lors de cette enquête disent ne pas avoir été présents lors d’une situation où il y eut mise en danger d’un/ou de plusieurs individus faisant la fête, et pour laquelle H2o est intervenu. Aux yeux d’environ 20 personnes ayant été présentes lors d’une telle situation, l’utilité de l’intervention semble peu claire : 8% indiquent que l’intervention a permis de « boire de l’eau », environ 16% n’identifient aucun impact ; pour le reste les réponses étant assez éparpillées et disparates : « devenir meilleur », « plus d’eau moins d’alcool », « coma », ...

90% des personnes abordées ont répondu à la question « *Est-ce que H2O t’a aidé à conscientiser les méfaits dus à une consommation excessive d’alcool ? Quelle est l’affirmation qui te correspond le mieux ?* Comme dit plus haut, 47% ont répondu que le dispositif les avait aidés à conscientiser les méfaits dus à une consommation excessive d’alcool, mais que cela n’avait pas impacté leur consommation. 20% affirment que cette conscientisation les a aidés à moins consommer⁵².

L’appropriation de l’espace public par les jeunes l’occupant de manière festive

41% des répondant.es à la question estiment que les espaces publics sont aménagés de manière à encourager un usage respectueux, ainsi qu’un partage harmonieux de l’espace (poubelles en suffisance, toilettes publiques en suffisance et bien renseignées, etc.) alors que 32% affirment le contraire. Il est intéressant de noter que pour environ 5% des répondants restants il n’y a pas suffisamment de toilettes à disposition du public.

Le sentiment d’insécurité

96% des répondants se sentent en sécurité, ou le plus souvent en sécurité, lorsqu’ils font la fête, en soirée, à Louvain-la-Neuve.

⁵² Une des répondantes nous a fait observer que la question comporte un biais. En effet, les réponses proposées permettent de dire que H2O a aidé à conscientiser les méfaits dus à une consommation excessive d’alcool avec impact - graduel - ou pas d’impact sur la consommation. La personne a aussi la possibilité d’indiquer qu’elle ignore les méfaits dus à une consommation excessive d’alcool cependant, aucune réponse ne permet d’affirmer que le dispositif n’a pas aidé à cette conscientisation.

Focus-groupe

Toute mesure gardée étant donné la faible participation au focus-groupe, ce dernier vient **“mettre en récit”** plusieurs dimensions analysées dans l'évaluation (qui, via questionnaire, restent parfois générales ou ambiguës).

1) Fonction régulatrice de la fête

Le focus-groupe confirme l'idée que H2O agit comme un cadre discret mais sécurisant : on “laisse faire la fête”, tout en étant présent “au cas où”. Les jeunes décrivent une présence qui protège sans empêcher, notamment sur des événements comme les 24h vélo.

2) Alcool, comportements à risque et gestion des risques

D'après les jeunes présents lors du focus-groupe : le problème n'est pas le manque d'information, mais le fait que l'alcool est un choix recherché (désinhibition, plaisir, effets immédiats), même si les risques sont connus.

Dans le questionnaire, beaucoup disent que H2O conscientise, mais sans forcément changer la consommation. Le focus-groupe nous donne une orientation sur le pourquoi : les jeunes savent, mais “les effets négatifs, c'est pour plus tard”, alors que “les effets recherchés, c'est maintenant”.

3) Sentiment de sécurité (et différences selon le genre)

Le focus-groupe confirme globalement le sentiment de sécurité, mais une participante dit clairement que comme femme, elle peut ressentir de la peur, surtout si elle n'est pas raccompagnée.

Un participant évoque des rumeurs / récits d'agressions qui alimentent une peur, même chez les hommes.

4) Appropriation de l'espace public (usage “constructif” / vivre ensemble)

Le focus-groupe explicite ce que “espace public” signifie pour ses participant.es :

- un lieu ouvert, non privé, où d'autres peuvent passer et être dérangés ;
- un espace de passage, mais aussi de rassemblement et de “vivre ensemble”.

Et ils répondent plutôt “oui” à l'idée que H2O aide à une appropriation constructive / non destructive.

Alors que le questionnaire aborde surtout l'aménagement (poubelles/toilettes) de l'espace public, le focus-groupe apporte la dimension symbolique et sociale : cohabitation, tolérance, limites du “public”.

5) Place des habitants, tolérance sociale, “attentes réalistes”

Le focus-groupe fait apparaître un élément très parlant : l'idée que pendant certains événements, “ça va être n'importe quoi”, et qu'il faut adapter ses attentes, tout en notant que globalement c'est “bien géré” et que les débordements restent limités dans les habitations.

6) Dimensions “formelles” : pistes d'amélioration évoquées en focus-groupe

Les dimensions discutées en focus-groupe font le lien entre vécu des jeunes et les leviers de politique publique :

- observation / connaissance des réglementations
- sensibilisation des cafetiers
- aménagement de l'espace public (mixité, équipements, etc.)
- accès aux droits (prévention générale)
- animation/encadrement à des moments clés (soirées, vacances, jours blancs)

Le focus-groupe semble confirmer que ce qui manque n'est pas seulement de l'eau, mais un ensemble d'éléments qui structurent "Louvain-la-nuit".

9.2. Evaluation de l'impact de l'opération H2O sur la gestion de la problématique « Louvain-la-Nuit »

Analyse et stratégies de prévention à Louvain-la-Neuve - 2022

En vue de l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de sécurité et de prévention financé par le service public fédéral de l'Intérieur, en 2022 la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a initié les travaux dans le cadre de son diagnostic local de sécurité. Comme expliqué au point 2.1. « Analyse et stratégies de prévention à Ottignies-Louvain-la-Neuve en 2022 », des acteurs professionnels et associatifs concernés par les phénomènes de nuisances sociales et de violences juvéniles le soir et la nuit à Ottignies-Louvain-la-Neuve se sont associés et ont participé aux séances d'analyse et de stratégies territoriales⁵³.

Lors d'une de ces séances⁵⁴, les partenaires présents ont pu identifier plusieurs difficultés dans la gestion de la problématique « Louvain-la-Nuit ». Les entretiens menés dans le cadre de cette évaluation nous permettent d'une part, d'entendre les stewards et les professionnels ayant agi sur le terrain d'H2O à propos de ces difficultés et d'autre part, d'observer si - et comment - le dispositif a participé à la levée de certains écueils identifiés lors des séances d'analyse et de stratégies territoriales. Il est essentiel de préciser que le dispositif n'a pas pour vocation d'intervenir dans la gestion de certains aspects de la problématique Louvain-la-Nuit. Toutefois, l'intérêt de l'évaluation qualitative étant notamment d'éclairer les bénéfices non attendus d'un dispositif, il m'a semblé intéressant de questionner l'impact (non attendu) du dispositif sur certaines dimensions de la gestion de la problématique concernée et sa participation directe, ou indirecte, à la levée de certains écueils.

1. Coordination et création d'un paradigme commun :

- Manque de vision partagée des problèmes et des solutions à imaginer ensemble.
- Missions et structures parfois « en opposition » ; manque de collaborations.

Six stewards sur les 7 estiment que le dispositif dispose d'une bonne collaboration et est parvenu à construire une vision commune :

« Oui, il y a une vision commune. Grâce à la formation que nous avons eue. D'autant plus intéressant cette année. Le fait d'avoir déjà été sur le terrain et d'avoir de nouveau une formation, c'est très enrichissant et a permis de régler les problèmes rencontrés sur le terrain.

L'année prochaine, on pourrait passer à une structure avec des anciens qui accueillent des nouveaux stewards pour les former.

Bonne collaboration surtout avec La Chaloupe. Leur connaissance de certains jeunes nous aide beaucoup. On pouvait se reposer sur leurs compétences ».

⁵³ Ville (chef de Cabinet de la Bourgmestre, service de cohésion et de prévention sociale), Police (Chef de Corps et chefs de l'Intervention), UCLouvain, organisations étudiantes (AGL, Organe, GCL et Fédé), associations (ASARBW, Collectif des Femmes, AMO, Univers Santé...).

⁵⁴ Séance du 5/10/2022.

« *Oui, clairement. Nous avons la même vision et ça coule. On est bien reconnus, et tout le monde sait pourquoi on est là. Le temps a aidé à la construction de cette vision commune, les moments d'échange ensemble et le fait de voir des résultats positifs nous encourage à poursuivre de la même manière* ».

Pour la plupart des professionnels agissant au sein du dispositif, les multiples collaborations ont abouti sur la création d'un paradigme commun même si certaines semblent encore plus fragiles que d'autres...

« *Cela faisait longtemps que certains partenaires ne s'étaient plus penchés sur cette question des mineurs et l'alcool. H2o a permis de renouer ces liens. Il a permis de remettre au cœur des discussions, les rôles de chacun, la plus-value d'une action commune concertée et négociée. Il a permis de renouer des liens (politiquement fragiles) entre la Ville et l'Université malgré des points de vue parfois en opposition sur certains aspects (élèves vs étudiants, espace public vs espace privé, fonction de régulation des entités)* ».

« *Oui. La mise en place de partenariats (avec l'UCL, La Chaloupe, Modus Vivendi, la police...) a favorisé la construction d'une vision commune autour de la problématique. Même si la collaboration avec l'UCL pourrait être meilleure...* ».

2. Diagnostic et recueil de données :

- Pouvoir objectiver certains phénomènes (ex. ingestion involontaire de drogues).
- Les étudiants responsables ne sont pas toujours écoutés parce que trop jeunes.

Malgré les supports existants au sein du dispositif propices à l'objectivation de la situation (enquêtes, questionnaires, débriefing, réunions, ...) celle-ci demeure assez faible. Pour le fonctionnaire de prévention, la présence et l'action de modus-vivendi nous aurait permis de « *confirmer la consommation de drogues dures sur le site universitaire* ». H2o nous aurait également « *appris (ou réappris) que de très jeunes adolescents consomment de l'alcool* ».

« *Bof. Le questionnaire qu'on nous demande de remplir n'est pas vraiment représentatif de la réalité. Les gens sont influencés par les réponses qu'ils entendent des autres individus du groupe. Ce serait plus représentatif de la réalité qu'ils puissent répondre à ce questionnaire seuls, de leur côté. Une idée : QR code du questionnaire sur instagram ou questionnaire en story* ».

Les stewards se sentent écoutés même si certaines de leurs propositions n'ont pas toujours été suivies :

« *(...) il y a toujours eu une écoute... le projet a évolué dans le bon sens pour moi. Il y a des propositions qui ne peuvent pas être suivies parfois, ce n'est pas pour autant qu'elles ne sont pas écoutées* ».

Selon le fonctionnaire de prévention, le dispositif a donné une place centrale aux étudiants (stewards) qui en ont été le moteur. Le dispositif les reconnaît comme expert du vécu et leur donne une vraie reconnaissance et légitimité.

3. Communication :

- Comment toucher le public (au-delà des responsables) ?

Pour cinq stewards et l'ensemble des professionnels de la prévention ainsi que pour le travailleur de l'association partenaire La Chaloupe, le dispositif semble mener une démarche réflexive quant à sa capacité à toucher le public :

« La réflexion sur la manière de communiquer et toucher le public est un travail constant. Dans ce sens, les moments de briefing et de débriefing sont précieux. On s'améliore grâce aux essais et erreurs. Par exemple, en ce qui concerne la gestion des déchets : l'année passée on a simplement donné un sac poubelle ; la fois suivante, on a désigné une personne qui s'occuperait du sac poubelle ; une autre fois, nous avons ramassé les déchets avec eux et une autre fois encore mobilisé le ramassage collectif par le groupe de jeunes. Aussi, l'année passée nous avons créé un compte instagram ».

« Oui. La ville a payé une entreprise par revoir sa campagne de communication. On a produit le questionnaire en ligne... On a une présence sur les réseaux sociaux. A chaque soirée, dans le contrat il est stipulé qu'il doit y avoir 2 publications instagram ».

« Il y a eu une réflexion là-dessus : l'année dernière j'ai contacté plusieurs journalistes, on est passé à la télé et dans les journaux. Il faut continuer à solliciter la presse afin de se faire connaître ».

De manière générale, de la part des stewards, il y a quand même un appel à innover et à emprunter des canaux plus proches des jeunes et de manière plus systématique :

« En termes de moyens, on a ce qu'il faut. Mais on voit parfois qu'on n'a pas vraiment touché les jeunes. On est peut-être un peu trop dans la répétition de la même façon de faire ».

4. Contexte sociétal :

- Contexte commercial et sociétal/culturel de l'alcool.
- Manque de temps, de moyens et de visibilité.

Pour la plupart des stewards, le dispositif n'a aucun impact sur le contexte commercial influençant la consommation d'alcool. Toutefois, certaines réponses amènent un élément intéressant : le dispositif opèrerait un impact certain sur la « culture de l'alcool » non pas en modifiant la perception que l'on a du produit alcoolisé, mais en transformant la perception que les jeunes ont de l'eau et, de ce fait, en attribuant une autre place à cette dernière au sein de la fête.

La reconnaissance de l'existence du dispositif comme une présence accompagnant ce type de consommation pourrait également avoir un impact sur le contexte sociétal de la consommation d'alcool :

« Je ne crois pas vraiment que ce soit un écueil. Cela est juste vrai pour les nouveaux produits qui suscitent la curiosité sinon, c'est le caractère économique qui prime (on achète le moins cher). Clairement, on change la culture au niveau de la consommation d'eau alors qu'au tout début l'eau était refusée. On normalise la consommation d'eau au sein de la culture de l'alcool. Les jeunes viennent d'eux-mêmes nous demander de l'eau ».

« Le contexte commercial n'est pas un facteur majeur. Le dispositif change un peu la culture de l'alcool. Ça, et les t-shirts jaunes. Des personnes plus anciennes, nous ont dit que ce genre d'initiative n'existait pas avant. Ce côté responsable par rapport à la consommation n'existait pas avant du coup, on change sûrement un petit peu la culture de l'alcool ».

Les éducateur.trice.s de rue ont une perception différente de l'influence du contexte commercial sur la question de la consommation d'alcool par les jeunes dans l'espace public de Louvain-la-Neuve : « *LLN sans les fêtes, les bars, les restaurants...qu'est-ce que ce serait ?...L'alcool est une bonne source de revenus pour certains en tout cas (...)* ». Les éducateur.trice.s de rue ont sensibilisé les commerçants à la réglementation relative à la vente d'alcool auprès des jeunes.

La majorité des stewards et membres de l'équipe de prévention estiment que le dispositif dispose de suffisamment de temps, de moyens et de visibilité. Cependant, d'aucuns regrettent que le temps de la profondeur et de la réflexion en vue du développement du plein potentiel de ce projet n'ait pas été pris...: dépasser les frontières de la ville, devenir a.s.b.l., se déployer toute l'année au sein de l'espace public, étendre davantage sa visibilité...

À l'issue de ces séances d'analyse et de stratégies territoriales, plusieurs pistes ont été formulées afin de résoudre certaines difficultés identifiées dans le cadre de la gestion de « Louvain-la-nuit ». Dans le cadre des entretiens menés pendant cette évaluation, nous avons essayé d'estimer quelles **pistes** avaient été suivies (ou étaient déjà suivies pendant les séances d'analyse et de stratégie territoriale).

1. Travailler sur la prévention des risques

Bien que la majorité des stewards considèrent que le dispositif travaille sur la prévention des risques, trois d'entre eux affirment ne pas le faire systématiquement mais seulement quand les groupes sont « réceptifs ». De manière générale, ce qui ressort des entretiens - et qui est précisé par un.e de ces trois stewards - est que leur présence auprès des groupes constitue déjà en soi une forme de prévention.

« Nous ne faisons pas ce type d'accompagnement vis-à-vis des « producteurs » de nuisances/violences. Le dispositif a un côté très ponctuel (« one shot ») et ne permet pas la construction d'un lien de confiance. Les stewards ne sont pas formés à ce type d'accompagnement. Difficile d'accompagner les victimes sur le long terme (rencontrées et conseillées par exemple le vendredi soir, il est rare qu'elles rappellent le lundi) ».

L'équipe de prévention et la coordination observe également que la présence et la proximité amenée par le dispositif renforcent la prévention sociale. Néanmoins, et plus particulièrement cette année, il a été effectivement observé qu'il n'y a pas de transmission effective et systématique des informations de prévention (réglementation à propos de la consommation d'alcool sur l'espace public, effets de la consommation excessive d'alcool, etc...). L'argument principal étant « l'état de réceptivité du groupe ».

*« Oui. La prévention est transmise lorsqu'on communique à propos des effets de la consommation d'alcool. Mais aussi par la présence de *modus vivendi*, l'utilisation de l'effectomètre, l'invitation à « veiller les uns sur les autres... Néanmoins, j'ai constaté que cette année, malheureusement, on s'est beaucoup limité à de la simple distribution d'eau... ».*

*« Oui. Tout le discours sur l'alcool, *modus vivendi*, l'effectomètre, le discours qui les motive à veiller les uns sur les autres, à anticiper la fin de soirée, ...Tout le dispositif en entier a pour raison d'être la prévention des risques...Mais pour que la prévention soit plus systématique, ce serait peut-être intéressant de travailler sur la gêne ressentie par les stewards... ».*

Il y a quand même des situations spécifiques qui sont autant d'occasions pour les acteurs du dispositif de communiquer à propos des risques de la consommation d'alcool. Comme en témoigne un de nos partenaires, un incident géré par le dispositif est une occasion idéale de prévention auprès de ceux qui en sont témoins :

« Le travail sur la prévention des risques était tout le temps présent. Déjà, en offrant de l'eau on prévient des risques. Un steward utilisait parfois un effectomètre. Il le proposait dans les groupes pour identifier le stade d'alcoolisation et communiquer à propos des gestes qui s'imposent. Un exemple vécu et qui concerne la

prévention des risques : un jeune qui avait trop bu et s'était endormi en plein soleil. Les copains insistaient pour le laisser et cela a donné lieu à une discussion sur les risques d'une telle situation. Cela a tout de même abouti à l'appel d'une ambulance par l'équipe H2O ».

2. Organiser des activités obligatoires ayant pour but la sensibilisation des étudiants quant aux nuisances sociales et aux violences juvéniles

Les stewards sont unanimes lorsqu'ils affirment que ce genre d'activités n'a pas eu lieu et qu'il ne serait pas souhaitable de les mettre en place du fait de leur caractère « obligatoire » qui produirait l'effet inverse à celui voulu par le dispositif.

3. Accompagner la personne victime/productrice de nuisances et/ou de violences dans une visée citoyenne

L'ensemble des acteurs participant au dispositif considèrent que ce dernier ne permet pas ce genre d'accompagnement.

4. Veiller à une approche humaine et empathique de la relation professionnel/bénéficiaire

Tous les acteurs participant au dispositif considèrent que l'approche par les pairs qui le caractérise permet une approche humaine et empathique de la relation professionnel/bénéficiaire.

5. Se coordonner entre institutions pour une meilleure connaissance et compréhension de leur travail

Cinq stewards sur sept, l'ensemble de l'équipe de prévention ainsi que le partenaire La Chaloupe estiment que la coordination entre les institutions, et acteurs au sein du dispositif, s'est construite très favorablement permettant une compréhension commune du travail de chacun.e et des actions cohérentes.

« Tous les gens avec qui on a bossé : oui, clairement. L'effet de notre action est augmenté par l'action de l'autre et on sait qui peut gérer telle situation ».

6. Organiser des actions pluridisciplinaires cohérentes et concertées autour de la problématique

Les avis des stewards sont partagés quant à la poursuite de cette piste. Alors que certain.e.s voient les moments de briefing, débriefing et les formations comme des actions de nature pluridisciplinaire, cohérente et concertée d'autres comprennent la question autrement...En effet, ils jugent la disparité entre la culture du public visé et la démarche institutionnelle (c'est plutôt la cohérence qui est visée ici) : *« Je ne trouve pas vraiment... par rapport au public cible (cas de la projection de film par la commune) ».*

L'équipe de prévention, quant à elle, considère que H2O est déjà une action pluridisciplinaire, cohérente et concertée autour de la situation-problème : *« H2o en est une. Plutôt du ressort du service et des partenaires. Va au-delà du dispositif. Ex : concertation sur l'accès à l'eau et aux sanitaires, création d'un label safe night, ...) ».*

7. Animer et encadrer l'espace public à des moments clés (soirées, vacances, jours blancs...)

Les stewards ainsi que l'équipe de prévention considèrent que le dispositif anime - mais surtout encadre - l'espace public à des moments clés comme les vendredis soir, jours blancs, les 24 h vélo, le bal aux lampions, *welcome street festival ...*

8. Opération H2O toute l'année en collaboration avec les structures étudiantes

Cette piste n'a pas été suivie. Cependant, 5 stewards sur 7 s'accordent pour dire que ce serait une bonne idée à mettre en place. L'idée a été émise de pouvoir collaborer avec Univers Santé.

« Oui, clairement. Après les examens, le vendredi soir...Et aussi pendant des moments aléatoires présentant des risques. L'exemple de cette jeune fille de 15 ans qui allait prendre le train toute seule dans un état d'ébriété et sans possibilité de contacter ses parents... ».

9. Création d'autres lieux d'appartenance sans alcool (ex. équipes sportives universitaires)

Cette piste n'a pas été suivie dans le cadre du dispositif car ne fait pas partie des objectifs poursuivis par ce dernier. Toutefois, il ressort des entretiens que certains lieux de ce type existent déjà. Cependant – et cette affirmation relève de l'hypothèse et mériterait certainement un approfondissement dans un autre cadre – bien que ces lieux répondent à un besoin d'appartenance, ils ne semblent pas remplir la même fonction sociale auprès des jeunes que l'espace-temps d'appartenance comportant une dimension festive associée à la composante « consommation d'alcool ».

« Je pense que dès qu'on sort de la communauté festive, on n'est pas dans notre domaine. De toute façon, cette dimension rituelle d'appartenance avec alcool existera toujours et les jeunes trouveront toujours où aller boire. Mais peut-être via les scouts ».

10. Former les membres des équipes à une approche humaine et empathique de la relation à l'utilisateur

Six stewards sur sept s'estiment formés à une approche humaine et empathique de la relation à l'utilisateur grâce notamment à la formation reçue en communication non-violente.

Certains retours de l'ensemble de l'équipe précisent néanmoins que cette formation gagnerait à être approfondie ; d'autres que c'est l'expérience personnelle qui permet ce type d'approche...

« Oui. Le rapprochement d'âge et le fait que les stewards soient aussi des jeunes qui font la fête y participe. La manière dont les stewards sont accueillis dans les groupes montre qu'on est dans une approche humaine et empathique ».

« Je pense que l'approche par les pairs répond à cette piste si on peut considérer les stewards comme professionnel. Elle permet un rapport plus égalitaire. La présence de l'AMO renforce aussi cette approche professionnelle non contraignante et soutenante ».

« Oui. J'ai toujours grandi à LLN ; je les comprends et j'ai fait la même chose qu'eux. Je ne peux pas les juger. Ce dispositif a répondu à une question que je m'étais posé en étant jeune : je me demandais comment, à notre âge, on nous laissait faire tout ça. Le fait qu'on soit des pairs participe à ce type de relation. Aussi, parce que ce dispositif se déploie dans un cadre non-obligatoire, il permet ce type de relation ».

11. Inviter différentes parties prenantes de Louvain-la-Neuve à témoigner afin de sensibiliser les acteurs de nuisances

Pour la plupart des acteurs du dispositif, cette piste n'a pas été suivie. Pour d'autres, ce type de témoignage destiné à sensibiliser les acteurs de nuisance a peut-être été produit dans le cadre des comptes-rendus effectués par la Police à l'attention des stewards, ou des séances d'analyse territorialisée au cours desquelles stewards et bourgmestre se seraient entretenus... Par contre, la plupart des stewards ne voit pas l'intérêt d'une telle démarche.

« Il y avait nous en tant que jeunes. On a parlé à la bourgmestre lors de l'analyse territoriale...Je ne vois pas l'intérêt de ce genre d'évènement du point de vue des jeunes qu'on aborde. Ils n'ont pas le recul... ».

12. Concerter et mettre en lien habitant.es-étudiant.es-ville

Quatre stewards sur sept estiment que cette piste n'a pas été suivie dans le cadre du dispositif. La plupart est mitigée quant aux bénéfices de sa réalisation : difficile de rassembler un panel assez significatif et non biaisé d'étudiant.e.s et d'élève.s par exemple...

En ce qui concerne cette piste, comme pour la précédente, sa mise en œuvre pourrait être envisagée - comme le propose le chef de service - dans la fonction du médiateur social avec l'appui du coordinateur méthodologique.

13. Organiser des animations et informations dans les écoles sur la communication non-violente, où chercher de l'aide si nécessaire

Cette piste n'a pas été suivie dans le cadre du dispositif. Certains stewards pensent que ce serait une bonne porte d'entrée pour le faire connaître en restant attentif à la nature de son positionnement qui exclut toute forme de moralisation.

Une forme de partenariat avec La Chaloupe pourrait être envisagée.

14. Travailler sur la prévention des risques

Les séances d'analyse et de stratégie territoriale ont décliné la prévention des risques en 5 axes. Pour 6 stewards sur sept, au moins 3 des 5 axes ont été travaillés au sein du dispositif. De manière générale ce sont ce sont l'axe 1, 2,3 et le 5 au travers de l'intervention de La Chaloupe.

« On distribue de l'eau gratuite. On devrait cependant pouvoir informer des lieux où l'eau est accessible en dehors de notre présence. Idem pour l'accès aux sanitaires ».

« On relaie et remonte ces besoins vers les autorités compétentes (Ville, UCLouvain) ».

a. Au niveau de l'environnement (toilettes propres dans les lieux festifs, eau gratuite, ...)

Concernant cet axe, il ressort de manière évidente des entretiens qu'il n'existe pas de toilettes propres et accessibles gratuitement dans les lieux festifs. Les toilettes « publiques » que l'on pourrait indiquer (centre commercial, auditoriums, ...) ne sont pas forcément ouvertes lors de l'occupation nocturne de l'espace public. Que ce soit en termes de prévention des nuisances sociales ou des violences juvéniles (état de vulnérabilité des jeunes filles contraintes à uriner « dans la nature »), il en ressort que la création de toilettes publiques est une nécessité à prendre en considération par différentes autorités. L'accès à l'eau gratuite en dehors du dispositif est également reconnu comme un besoin au sein de l'équipe de prévention :

b. Observation et connaissance des réglementations (par exemple, réglementation temporaire de vente...)

Même si de manière générale, les stewards estiment que cet axe est travaillé au sein du dispositif, il en ressort qu'il n'y a pas de communication systématique sur les réglementations vis-à-vis du public bien que cela semble – pour l'équipe de prévention – faire partie des missions du dispositif. Certaines observations permettent de déduire que la connaissance des réglementations ne serait peut-être pas complètement – ou parfaitement – acquise par les stewards malgré la formation qui leur a été donnée portant sur cette matière.

« Globalement, les gens ne sont pas au courant. De temps en temps on fait un petit rappel. Et quand on fait le questionnaire, oui. Ce n'est pas une priorité pour eux et du coup, c'est quand on voit qu'il y a un truc flagrant qu'on communique à ce propos ».

« Oui pour l'observation mais la connaissance des réglementations est assez aléatoire chez les stewards. Je ne suis donc pas certain que l'info passe bien auprès du public ».

« Oui, rappel de la règle lors des formations aux stewards dont la mission est de la répéter lors des soirées ».

c. Sensibilisation des cafetiers

Deux cafetiers (Dude et Beckett's) ont été pris informés de la démarche du dispositif afin qu'ils puissent autoriser la distribution d'eau en terrasse ou aux abords.

d. Aménagement de l'espace public : aménager l'espace public pour un meilleur usage et partage (mixité de genre, équipements variés, ...)

Cet axe n'est pas du ressort du dispositif H2O.

e. Améliorer et faciliter l'accès aux droits (prévention générale)

La présence des éducateurs.trices de rue et de La Chaloupe au sein du dispositif permet la réalisation de cet axe.

Ce qu'en disent les bénéficiaires...

Pour des raisons de pertinence, certaines dimensions formelles du dispositif analysées dans la phase I de cette évaluation - et notamment les écueils identifiés lors des séances d'analyse et stratégies de prévention - sont absentes lors de la phase II. Il s'agit des éléments relatifs à la coordination du dispositif et création d'un paradigme commun ainsi que la capacité de celui-ci à objectiver certains phénomènes tels que la consommation de substances autres que l'alcool par le public cible. Concernant ce dernier point, il est intéressant de noter que 7% des répondants affirment consommer de l'alcool parce qu'ils consomment d'autres substances.

Toutefois, le questionnaire distribué en 2024 a permis de récolter des informations relatives aux dimensions suivantes :

Communication : toucher le public

66% des personnes abordées connaissent le dispositif H2o et 92% ont répondu à la question « *Que fait l'équipe H2o ?* » avec 83% de réponses faisant référence à la distribution d'eau avec une reconnaissance, dans certaines réponses, de l'aspect préventif relatif aux effets des excès de consommation d'alcool. Deux personnes ont évoqué « l'aide » apportée pour que la soirée se passe bien et 4 ont fait référence à l'aspect « propreté » en évoquant la distribution de cendriers réutilisables et sacs poubelles.

Contexte sociétal :

3% des répondants affirment que le marketing et les publicités autour de l'alcool les motive à boire ; 11,6% évoque l'offre gratuite de produits alcoolisés et 15% l'accessibilité des produits alcoolisés.

En lère partie de l'évaluation, nous avons vu que la majorité des stewards s'accorde sur le fait que le dispositif n'a aucun impact sur le contexte commercial influençant la consommation d'alcool. Toutefois, comme cela a été souligné, le dispositif opèrerait un impact certain sur la « culture de l'alcool ». Non pas parce qu'il modifie

la perception et les habitudes autour du produit alcoolisé, mais parce qu'il transforme les représentations autour de l'eau en attribuant une place centrale à cette dernière, au sein de la fête.

Nous pouvons noter également que 6 jeunes abordés ne boivent pas, ou occasionnellement...

→ À l'issue de ces séances d'analyse et de stratégies territoriales, plusieurs **pistes** ont été formulées afin de résoudre certaines difficultés identifiées dans le cadre de la gestion de « *Louvain-la-nuit* ». Retrouve-t-on, dans l'expérience des jeunes, une trace des pistes susceptibles de lever ces écueils ?

Le travail sur la prévention des risques

Comme précisé plus haut, 47% de jeunes ont répondu que le dispositif les avait aidés à conscientiser les méfaits dus à une consommation excessive d'alcool, mais que cela n'avait pas impacté leur consommation. Toutefois, 20% affirment que cette conscientisation les a aidés à moins consommer.

De manière générale, ce qui est ressorti de l'ère partie de cette évaluation est que la présence du dispositif auprès des groupes constitue déjà en soi une forme de prévention. Peut-être qu'il ne serait pas trop audacieux de penser que les 96% des répondants se sentant en sécurité (ou le plus souvent en sécurité) lorsqu'ils font la fête, en soirée, à Louvain-la-Neuve en sont l'illustration...

Il y a des situations spécifiques qui sont autant d'occasions pour les acteurs du dispositif de communiquer à propos des risques de la consommation d'alcool. Comme en témoignait un de nos partenaires, un incident géré par le dispositif est une occasion idéale de prévention auprès de ceux qui en sont témoins.

Néanmoins, s'il s'agit d'une forme de prévention agissant par la présence vigilante, rassurante, accueillante de l'équipe H2o le dispositif affiche une faiblesse lorsqu'il s'agit de transmettre effectivement et systématiquement des informations de prévention (règlementation à propos de la consommation d'alcool sur l'espace public, effets de la consommation excessive d'alcool, etc...). En effet, en ère partie de cette évaluation, nous avons observé une faiblesse à ce niveau en 2023-2024. L'argument principal évoqué par l'équipe de stewards était « l'état de réceptivité du groupe ».

→ Les séances d'analyse et de stratégie territoriale ont décliné la prévention des risques en 5 axes. Pour 6 stewards sur sept, au moins **3 des 5 axes** ont été travaillés au sein du dispositif. De manière générale ce sont ce sont l'axe 1, 2,3 et le 5 au travers de l'intervention de La Chaloupe. Quel est le ressenti du public par rapport au travail de prévention mené au travers de ces axes ?

Au niveau de l'environnement (toilettes propres dans les lieux festifs, eau gratuite, ...)

Il ressortait de la première partie de cette évaluation que la prévention au niveau de l'environnement présentait des faiblesses essentiellement au niveau de l'inexistence de toilettes propres, accessibles et gratuites dans les lieux festifs. Que ce soit en termes de prévention des nuisances sociales ou des violences juvéniles (état de vulnérabilité des jeunes filles contraintes à uriner « dans la nature »), il en ressort que la création de toilettes publiques est une nécessité à prendre en considération par différentes autorités.

Dans cette ère partie, 41% des répondants estiment que les espaces publics sont aménagés de manière à encourager un usage respectueux, ainsi qu'un partage harmonieux de l'espace (poubelles en suffisance, toilettes publiques en suffisance et bien renseignées, etc.) alors que 32% affirment le contraire. Il est intéressant de noter que pour environ 5% des répondants restants il n'y a pas suffisamment de toilettes à disposition du public.

L'accompagnement de la personne victime/productrice de nuisances et/ou de violences dans une visée citoyenne

L'ensemble des acteurs participant au dispositif considèrent que ce dernier ne permet pas ce genre d'accompagnement.

Dans l'enquête soumise au public, 52,7% des répondants affirment savoir vers qui se diriger en cas de violence 86 à l'encontre de leur personne. Le service le plus renseigné est la police (cité par 26 individus parmi les 74 ayant répondu). Les amis, la famille, les personnes de la confiance sont également citées. Ne manquons pas de relever que 1 répondant a fait référence au travailleur de La Chaloupe qui accompagne le dispositif H2o ☺ !

L'approche humaine et empathique de la relation professionnel/bénéficiaire

Tous les acteurs participant au dispositif considèrent que l'approche par les pairs qui le caractérise permet une approche humaine et empathique de la relation professionnel/bénéficiaire. Quant au public, 95% des jeunes abordés ont répondu à la question « *Comment te sens-tu lorsque tu es abordé.e par l'équipe H2O (jugé.e, menacé.e, accueilli.e, compris.e, écouté.e) ?* » avec une majorité de réponses indiquant le sentiment d'être accueilli.e, écouté.e, compris.e et protégé.e dans la bienveillance. Cinq personnes soit ne savaient répondre à cette question soit, n'avaient jamais rencontré l'équipe tandis que 5 autres personnes se sont soit senti.es surveillé.e (mais « rassuré), soit intrigué.e, perturbé.e ou jugé.e lorsqu'abordées par le dispositif.

Impact du dispositif sur l'objectif opérationnel défini dans le PSSP 2023-2024 concernant la violence juvénile

Objectif opérationnel : diminution des comportements à risque afin de pouvoir prévenir, détecter et réduire le phénomène et/ou les sentiments d'insécurité liés au phénomène de violence juvénile.

Les réponses aux questionnaires permettent de connaître le ressenti des jeunes interrogés par rapport à ce qui est défini comme « résultat attendu » dans le plan. Bien évidemment, dans ce cadre-ci, il n'est pas pertinent de se baser sur les indicateurs quantitatifs définis par le PSSP.

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Indicateurs présents oui/non Résultats atteints oui/non</i>	<i>Ce qu'en pensent les bénéficiaires...</i>
En équipe, assurer une présence visible, rassurante et accueillante en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage du plan durant toute la durée du plan.	Chaque année ⁵⁵ , présence d'équipes mixtes en soirée dans l'espace public lors de minimum 2 événements et lors de minimum 15 moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage du plan : Nombre d'évènements : égal ou supérieur à 2. Nombre de moments : égal ou supérieur à 15	Pour tous les stewards ainsi que l'équipe de prévention, les indicateurs étaient présents au sein du dispositif et le résultat attendu atteint.	Une majorité de réponses indiquent chez le public, le sentiment d'être accueilli.e, écouté.e, compris.e et protégé.e dans la bienveillance (environ 90%). 86% des individus disent ne pas avoir été présents lors d'une situation où il y eut mise en danger d'un/ou de plusieurs individus

⁵⁵ « Chaque année », réponse pour le dispositif et non pas par présence de l'intervenant.

			faisant la fête, et pour laquelle H2o est intervenu. 56% des jeunes affirment n'avoir été victime d'aucune forme de violence lors des rassemblements festifs de jeunes dans l'espace public. (Parmi les propositions faites, la forme de violence qui semble être la plus vécue parmi les répondants est la violence verbale (29%)).
En équipe, en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage du plan, sensibiliser aux risques de consommation et de violence, informer, orienter en étant dans une démarche relationnelle proactive durant toute la durée du plan.	Chaque année en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage, usage par les équipes mixtes d'au moins trois supports de communication différents, permettant d'échanger et de sensibiliser aux risques de consommation d'alcool (ex. eau, flyers, kit "roule ta paille", ...) : Nombre de supports de communication égal ou supérieur à 3.	Pour 6 stewards sur 7, le nombre de supports de communication utilisés était égal ou supérieur à 3. Les stewards étaient unanimes pour conclure que le résultat a été atteint. Pour l'équipe de prévention, les indicateurs étaient présents au sein du dispositif et le résultat attendu atteint.	Le support distribué le plus largement (à 93% des répondants) est l'eau. Il est l'occasion, pour les agents du dispositif, de communiquer à propos des risques de la consommation d'alcool.
En équipe, assurer une présence vigilante en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage du plan, observer ce qui se passe; en cas de tension, de menace, de risque de violence, médier dans la mesure du possible ou relayer l'information aux services de sécurité; accompagner et soutenir les personnes en situation de fragilité, de risque,	Chaque année, en équipe mixte en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage du Plan, avoir apporté une réponse (médier, relayer l'information aux services de sécurité, accompagner, soutenir...) aux situations problématiques identifiées par l'équipe (tension, menace, risque de violence, situation de fragilité, de risque, victimes de	Pour 5 stewards sur 7, le nombre de réponses apportées en soirée dans l'espace public était égal ou supérieur à 3. Tous les stewards estiment avoir atteint le résultat attendu par le plan. Pour l'équipe de prévention, les indicateurs étaient présents au sein du dispositif et le résultat attendu atteint.	Relativement à la diminution de la violence lors des rassemblements festifs de jeunes dans l'espace public, 45,5% des jeunes ayant répondu à la question disent ne pas savoir si le dispositif H2o y participe alors que 37% affirment que oui. 56% des répondants affirment n'avoir été victime d'aucune forme de violence lors des rassemblements festifs de jeunes dans l'espace

et les victimes de violences durant toute la durée du plan.	violences) : Nombre et types de réponses apportées : xx ⁵⁶		public. Par contre, pour les 15% ayant été présents lors d'une situation où il y eut mise en danger d'un/ou de plusieurs individus faisant la fête, et pour laquelle H2o est intervenu, l'utilité de l'intervention semble peu claire : 8% indiquent que l'intervention a permis de « boire de l'eau », environ 16% n'identifient aucun impact ; pour le reste les réponses étant assez éparses et disparates : « devenir meilleur », « plus d'eau moins d'alcool », « coma », ...
---	---	--	--

Impact du dispositif sur l'objectif opérationnel défini dans le PSSP 2023-2024 concernant les nuisances sociales

Objectif opérationnel : diminution des comportements à risque afin de pouvoir prévenir, détecter et réduire le phénomène et/ou les sentiments d'insécurité liés au phénomène de nuisances sociales.

Les réponses aux questionnaires permettent de connaître le ressenti des jeunes interrogés par rapport à ce qui est défini comme « résultat attendu » dans le plan. Bien évidemment, dans ce cadre-ci, il n'est pas pertinent de se baser sur les indicateurs quantitatifs définis par le PSSP.

<i>Résultats attendus</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Indicateurs présents oui/non</i> <i>Résultats atteints oui/non</i>	<i>Ce qu'en pensent les bénéficiaires</i>
En équipe assurer une présence visible, rassurante et accueillante en étant dans une démarche relationnelle proactive en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de	Chaque année, présence d'équipes mixtes en soirée dans l'espace public lors de minimum 2 événements et lors de minimum 15 moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence juvénile et nécessitant d'y être présent selon l'analyse	Pour tous les stewards les indicateurs étaient présents au sein du dispositif et le résultat attendu atteint. En ce qui concerne l'équipe de prévention, deux des éducateur.trices sur 3 estiment que les indicateurs n'étaient	Une majorité de réponses indiquent chez le public, le sentiment d'être accueilli.e, écouté.e, compris.e et protégé.e dans la bienveillance (environ 90%).

⁵⁶ La précision demandée lors des entretiens : « le nombre de réponses apportées était-il égal ou supérieur à 3 ? ». Nous avons des informations assez exhaustives relativement aux « types de réponses apportées », dans les parties « dépassement des écueils et suivi des pistes formulées lors des séances d'analyse et stratégie territoriales » et analyse des dimensions socio-anthropologiques présentes dans les entretiens semi-directifs.

nuisances sociales et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage du plan durant toute la durée du plan.	du comité de pilotage du plan : Nombre d'évènements : égal ou supérieur à 2. Nombre de moments : égal ou supérieur à 15.	pas présents bien que le résultat ait été atteint ⁵⁷ .	
En équipe, en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de nuisances sociales et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage, sensibiliser aux problèmes de nuisances (bruit, déchets, déjections...), informer sur les règles et orienter vers les alternatives possibles durant toute la dure du plan.	Chaque année en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de nuisances sociales et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage, usage par les équipes mixtes d'au moins trois supports de communication différents, permettant d'échanger et de sensibiliser aux risques de nuisances (ex. "pisse-debout", cendriers de poche, flyers, enquête...) : Nombre de support de communication égal ou supérieur à 3.	Un éducateur.trice sur les 3 estime que le nombre de supports de communication utilisés était inférieur à trois. Toute l'équipe de prévention affirme que le résultat attendu a été atteint. Pour tous les stewards les indicateurs étaient présents au sein du dispositif et le résultat attendu atteint.	Les cendriers réutilisables sont le second support le plus distribué (26%). C'est l'occasion, pour les agents du dispositif, de communiquer à propos des problèmes de nuisances.
En équipe, assurer une présence vigilante en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de nuisances sociales et nécessitant d'y être présent selon le comité de pilotage, veiller à une réduction effective des nuisances (bruit, déchets, déjections...) en s'assurant que les solutions matérielles (sacs poubelles, accès aux toilettes...) et les règles en vigueur (RGP, ordonnances...) ont été communiquées aux publics de manière effective et claire (courrier, panneaux, flyers, de vive-voix par l'équipe ou par les forces de l'ordre...) durant toute la durée du plan.	Chaque année en soirée dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de nuisances sociales et nécessitant d'y être présent selon l'analyse du comité de pilotage, qu'au minimum vingt personnes présentes dans l'espace public aux lieux de rassemblements aient répondu à un guide d'entretien à propos de leur connaissance des solutions matérielles et des règles en vigueur : Nombre d'entretiens réalisés égal ou supérieur à 20 par soirée.	Tous les stewards estiment que le résultat attendu a été atteint malgré que l'indicateur ne fût pas présent (nombre d'entretiens réalisés inférieur à 20 par soirée). L'équipe de prévention arrive à la même conclusion.	Selon 57% des répondants, la présence de l'équipe H2o participe à la diminution des nuisances (diminution des déchets, du bruit, etc.) dans les espaces publics où les jeunes se rassemblent pour faire la fête contre seulement 5%, le reste ayant dit « ne pas savoir ».

⁵⁷ Je détecte un biais possible après la tenue des entretiens concernant cet item. Il est possible que la question aie été interprétée dans le sens « il n'y a pas eu 15 moments de rassemblement de jeunes **présentant des risques de violence juvénile** » bien que l'équipe ai été présente plus que 15 soirées dans l'année 2023-2024.

Analyse des débriefings des soirées 2022-2023

En 2022 et 2023⁵⁸, 49% des stewards ont qualifié **l'ambiance générale de la soirée** de « très bonne » et 45% de « bonne ». Le total des réponses « très bonne » et « bonne » constituant en moyenne 94% des réponses données.

À la question « les groupes de jeunes ont-ils été réceptifs et collaboratifs concernant la gestion des déchets ? », Pour ces deux années 46% des stewards estiment que **les groupes de jeunes ont été généralement réceptifs et collaboratifs concernant la gestion des déchets** ; 29% estiment qu'ils l'ont vraiment été tandis que 19% ont observé que certains oui, d'autres non.

58% des stewards **n'a pas du tout constaté des nuisances sonores** pendant les soirées d'occupation festive à Louvain-la-Neuve. 21% en a constaté à l'un ou l'autre moment, exceptionnellement et à distance de logements contre 16% ayant constaté des nuisances sonores quelques fois mais à distance de logements.

Les situations difficiles vécues par les stewards sont très diverses au cours de ces deux dernières années. Toutefois, on peut dire qu'elles sont essentiellement caractérisées par la **consommation excessive d'alcool** (25% des réponses) par les groupes/ individus occupant Louvain-la-Neuve de manière festive en soirée. Néanmoins, **71% des stewards répondent ne pas avoir rencontré de situation difficile** lors du déploiement du dispositif.

Environ 97% des stewards qualifie **l'ambiance entre les membres de l'équipe** durant les soirées de « très bonne » et de « plutôt bonne ». Environ 97% également qualifie l'organisation de l'équipe de « très bonne » et « bonne ».

80% déclare **ne pas avoir rencontré des difficultés dans le travail au cours de la soirée**. Pour ceux ayant énoncé des difficultés, elles sont de diverses nature : la météo (fortes chaleurs ou pluie), l'attente (peu de public), situations concernant des personnes fortement alcoolisées nécessitant l'appel de la police ou/et de l'ambulance, ...

En 2023, le débriefing remis chaque soir aux stewards incluait une question supplémentaire réservée aux responsables d'équipe :

Quels supports avez-vous utilisés ?

Les réponses montrent que les **cendriers réutilisables** ont été les supports les plus utilisés suivis des sacs poubelles PMC. Les flyers⁵⁹ ont été les supports les moins utilisés.

Analyse des questionnaires 2023

Concernant les nuisances sociales, et dans la visée de la diminution des comportements à risque, un des objectifs du dispositif est de communiquer les règles en vigueur au public abordé. Pour garantir la réalisation de cet objectif, vous pouvez lire dans le tableau page 38⁶⁰, que le PSSP a défini l'indicateur suivant : *chaque année, en soirée, dans l'espace public lors des événements et des moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de nuisances sociales au minimum vingt personnes présentes dans l'espace public aux lieux de rassemblements répondent à un guide d'entretien à propos de leur connaissance des solutions matérielles et des règles en vigueur. Le nombre d'entretiens réalisés doit être égal ou supérieur à 20 par soirée.*

Malgré que le nombre d'entretiens prescrits n'ait pas été atteint (pour les raisons explicitées plus haut, dans l'analyse des données), les 53 réponses obtenues nous permettent quand même de mettre en avant les éléments suivants :

⁵⁸ Pour une lecture plus aisée, j'ai procédé à l'arrondi des pourcentages.

⁵⁹ Flyer "Effectomètre", flyer "Violences, à qui s'adresser ? », flyers "autres drogues.

⁶⁰ Impact du dispositif sur l'objectif opérationnel défini dans le PSSP 2023-2024 concernant les nuisances sociales.

Profil du public

- 52,8% des individus interrogés sont des femmes
- 50,9% fréquentent l'enseignement supérieur universitaire et 30,2% l'enseignement secondaire
- 75,5% logent à Ottignies Louvain-la-Neuve

Environnement, comportement et croyances

- La majorité a entre 16 et 23 ans
- Le plus jeunes est âgé 15 ans
- 75,5% consomment de l'alcool parce qu'ils en aiment le goût, et 62,3% parce que leurs copains/copines le font
- 62,3% consomment de l'alcool plusieurs fois dans la semaine et 22,6% une fois par semaine
- Le principal produit consommé par le jeune lorsqu'il est en groupe est l'alcool (96,2% des individus) suivi du tabac/nicotine (52,8%)

Cadre légal

- 94,3% des individus interrogés n'ont jamais entendu parler du « Plan Alcool »
- 32,1% pensent ne pas pouvoir consommer de l'alcool au lac suivis de 30,2% qui pensent pouvoir le faire à certains moments seulement
- 39,6% pensent ne pas pouvoir consommer de l'alcool au Parc de la Source. 22,6% ne savent pas...
- 43,4% des individus pensent ne pas pouvoir consommer de l'alcool en rue contre 30,2% qui pensent pouvoir le faire
- 47,2% pensent pouvoir jouer d'un instrument au lac/parc de la source/ en rue ; 26,4% pensent que cela est possible à certains moments

Accès à l'eau et aux sanitaires

- 81,1% trouveraient utile d'avoir une carte leur indiquant les sanitaires publics existant à Louvain-la-Neuve
- 86,8% des individus interrogés se soulagent sur la voie publique ou lieu public (contre un mur, un buisson, dans un parking, dans les bois ou bosquets)
- Les toilettes publiques les plus utilisées sont celles des auditorios et de la gare des bus
- Lorsque l'on demande s'ils trouvent facilement de l'eau potable gratuite, il est curieux de noter que 50,9% des individus répondent négativement suivis de très, très près par ceux qui affirment en trouver (49,1%)
- Pour avoir de l'eau potable accessible à tout instant, la majorité des individus interrogés possède une gourde personnelle (34%) ou attend le passage de l'équipe d'H2O (34%). Un autre groupe important (30,2%) est celui qui s'approvisionne aux auditorios
- Les robinets accessibles les plus cités sont ceux des auditorios ; une fontaine à eau au lac est vivement souhaitée

Questionnaires 2023 versus questionnaires 2024

Dans les questionnaires distribués en 2023 (53 réponses) :

- 52,8% des individus interrogés sont des femmes
- 50,9% fréquentent l'enseignement supérieur universitaire et 30,2% l'enseignement secondaire
- 75,5% logent à Ottignies Louvain-la-Neuve
- La majorité a entre 16 et 23 ans
- Le plus jeune est âgé 15 ans
- 75,5% consomment de l'alcool parce qu'ils en aiment le goût, et 62,3% parce que leurs copains/copines le font

- 62,3% consomment de l'alcool plusieurs fois dans la semaine et 22,6% une fois par semaine

En 2024 (151 réponses) :

- 50,3% des individus interrogés sont des femmes
- 59% fréquentent l'enseignement supérieur universitaire et 20% l'enseignement secondaire.
- 56% des répondants logent à Ottignies Louvain-la-Neuve.
- La majorité a entre 18 et 25 ans
- Le plus jeune est âgé 15 ans
- 52% consomment de l'alcool parce qu'ils en aiment le goût, 33% parce que leurs copains/copines le font, 23% parce que ça aide à adopter des comportements désinhibés et à être apprécié par le groupe

Analyse des questionnaires 2025

En 2025, d'avril à septembre, l'équipe a réuni 236 réponses à l'enquête menée en rue. Cette dernière a été modifiée depuis 2023 et est composée de questions différentes qui nous permettent de rester au plus près des indicateurs relatifs au PSSP.

Profil du public

- 50% des répondants est de sexe masculin et 48% de sexe féminin.
- Une majorité de 73% (173 sur 236) des répondants est âgé entre 17 et 23 ans.
- 53% des répondants fréquentent l'enseignement supérieur universitaire, ensuite l'enseignement secondaire est le plus représenté (26,7%) suivi d'une population qui travaille.
- 55,1% des répondants logent à LLN ensuite, la répartition géographique est très diversifiée mais une majorité provient du Brabant Wallon.

Aspects territoriaux

Environ 5,51% des répondants (13 sur 236) font explicitement référence à l'alcool lorsqu'on les questionne à propos des raisons qui les amènent à Louvain-la-Neuve. 12,71 % (30) affirment venir à Louvain-la-Neuve pour la « fête », les « soirées » ...

33,05% (78) pour les ami.es, « l'ambiance de la ville » et de sa vie étudiante. 32,05 % également y viennent pour les études, une minorité d'entre eux y travaillent ou font un stage.

9% des répondants (21) font explicitement référence à l'alcool (et quelques un.es évoquent la « drogue ») et/ou aux conséquences d'une consommation excessive comme problématique à Louvain-la-Neuve.

Environ 34% des répondants (81) se plaignent des nuisances sonores, environnementales (déchets) et/ou situationnelles (absence de toilettes publiques, éclairage et eau gratuite), phénomènes de violence et d'insécurité (viol), sentiment d'insécurité (trop de gens, « gens bizarres »).

30,08 % (71) des répondants ne voient pas d'aspects négatifs, ou ne se sont pas prononcés, à propos de problèmes à Louvain-La-Neuve.

Voici les propositions les plus évoquées pour améliorer les aspects négatifs ou problématiques présents à Louvain-la-Neuve :

- 48,73% (115) n'ont pas de proposition, ou n'ont rien répondu.
- 20,34% (48) suggèrent un travail de prévention. Parfois de type situationnelle (distribution d'eau, éclairage public, toilettes publiques, espaces dédiés) ou/et de sensibilisation (« discussions entre citoyens de chaque quartier »).
- 2% (20) plus de sécurité, contrôles, présence policière ou intervention publique.

Davantage de transports publics est également une proposition présente chez les répondants.

Environ 40,25% (95) des jeunes semblent mettre l'alcool au centre de l'organisation de leur soirée : *« Alcool (tout type, bière, vodka, ..., 3h, retour à pied accompagnée la plus part du temps » ; « chercher de l'alcool au spar et dormir au kot de mon frère »*. Ce pourcentage ne comprend pas ceux.elles qui font référence à l'usage de l'alcool mais qui précisent avoir une consommation modérée voire faible : *« Basse consommation et soirée de 21 à 3h du matin » ; « Shopping puis un petit verre en terrasse jusqu'à 22h ensuite on rentre en voiture ou en train »*.

16,53% (39) semblent organiser leur soirée de manière à pouvoir rentrer à pied, en transports, ou dorment sur place (chez des ami.es ou dans leur propre kot).

10 répondants se font raccompagner par des adultes (parents, parents des ami.es) ou des « bob's » (taxi, ou ami.es qui ne boivent pas).

Ceuxelles qui conduisent parfois (3) pour rentrer font référence à une non-consommation ou consommation faible : *« Ça dépends souvent je ne bois pas comme ça je peux rentrer quand je veux et facilement en voiture mais si je décide de boire un verre je m'organise à l'avance pour rentrer avec quelqu'un qui ne bois pas »*.

Voici (par ordre croissant) les propositions les plus évoquées pour que les soirées à LLN soient plus cool ou plus safe :

- Distribution d'eau
- Plus de prévention, d'entraide et de sensibilisation
- Moins d'alcool / « essais de soirée sans alcool »
- Plus de gendarmes, de sécurité, de contrôle, de surveillance
- Dispositifs de prévention situationnelle (flux de population contrôlé, éclairage public, aménagement des espaces, navettes

Prévention des comportements à risque/réduction du sentiment d'insécurité/Prévention des nuisances sociales

La distribution d'eau semble représenter la plus-value du dispositif H2o (citée 95 fois).

De manière générale, ils associent cette distribution à :

- une présence en cas de problème ;
- l'apaisement des tensions et présence rassurante ;

En effet, la sécurité et/ou le sentiment de sécurité sont cités 55 fois.

« La prévention est super car elle est faite de manière plus compréhensive, et sinon le fait de donner de l'eau et que les gens sachent qu'ils ont des personnes vers qui se diriger en cas de problème est super rassurant ».

- la prévention, sensibilisation et la gestion des risques (physiques et sociales) d'une consommation excessive ;

Le caractère préventif et sensibilisateur est évoqué environ 49 fois.

La gestion des risques et des effets dus à une consommation excessive est amenée 47 fois environ.

- La prise en considération du public *« C'est chaleureux car on voit qu'on pense à notre sécurité, franchement j'aime bien ce que vous faites »*.

Solutions matérielles et règles en vigueur

Environ 16% (38) des personnes interrogées disent ne pas participer à la réduction des nuisances sociales, ou ne pas savoir répondre à la question, ou n'ont pas répondu.

Les autres réponses mettant en avant une participation à la réduction des nuisances sociales lors des rassemblements festifs, font référence aux comportements suivants :

- Gestion des déchets : citée 94 fois.
- Réduction des nuisances sonores : 43 fois.
- Attention, veille sur la sécurité des un.es et des autres, consommation raisonnable, respect des normes et de l'occupation des espaces : 36 fois

Lorsqu'on demande aux jeunes interrogé.es pourquoi est-ce important de participer à la réduction des nuisances sociales, ces dernier·ère·s répondent de manière générale que cela est important pour l'environnement et/ou pour respecter les habitant.es.

« Je jette toujours mes déchets à la poubelle, plus compliqué de gérer le bruit sachant que tout le monde ne sera pas d'accord forcément. C'est important car toutes les personnes impactées négativement par ces nuisances n'auront pas forcément participé à la soirée ».

« C'est important pour ne pas déranger les habitants ».

« Éducation de base, j'essaie de respecter l'environnement et les autres ».

49,15 % affirment ne rien savoir à propos de la diffusion de musique amplifiée aux abords du lac⁶¹, ou n'ont pas répondu à la question : « Que sais-tu à propos de la diffusion de musique amplifiée aux abords du lac ? ».

Seulement 7,63% (18) répondants ont conscience que c'est interdit.

36 % (85) des répondants affirment ne rien savoir à propos de la détention et/ou la consommation d'alcool aux abords du lac ⁶². Deux répondants seulement savent que la détention et/ou la consommation d'alcool aux abords du lac est tolérée, mais uniquement en journée. Neuf jeunes interrogé.e.s savent que c'est interdit dans un cadre horaire qui est plus ou moins connu (la marge d'erreur est minime).

Certains pensent que c'est autorisé de manière générale. Parfois, on fait référence aux quantités de consommation : *« C'est autorisé en quantité limitée »*. Certains répondants pensent que c'est interdit de manière générale, mais malgré tout accepté ou toléré : *« C'est normalement interdit mais en pratique on se fais pas réprimander »* ; *« Je pense que la consommation d'alcool dans des lieux publique est interdit mais j'ai*

⁶¹ SÉANCE DU 27 AVRIL 2021 : I.-Ordonnance de Police visant à assurer la propreté, la sécurité et la tranquillité publiques aux abords du lac de Louvain-la-Neuve - Pour approbation Article 4.- : Diffusion de musique :

§ 1. La diffusion de musique non amplifiée est tolérée entre 10 heures 00 et 22 heures 00 sur l'ensemble de la zone visée.

§ 2. Entre 22 heures 00 et 10 heures 00, la diffusion de toute forme de musique est interdite sur l'ensemble du site.

§ 3. La musique amplifiée, y compris la musique diffusée à l'aide d'une enceinte Bluetooth, est interdite, à toute heure du jour et de la nuit, sur l'ensemble de la zone visée.

⁶² SÉANCE DU 27 AVRIL 2021 : I.-Ordonnance de Police visant à assurer la propreté, la sécurité et la tranquillité publiques aux abords du lac de Louvain-la-Neuve - Pour approbation Article 5.- : Détention et consommation d'alcool :

§ 1. Pour autant que des normes d'un niveau de pouvoir supérieur n'aient pas décidé le contraire, la détention et/ou la consommation d'alcool est tolérée entre 10 heures 00 et 22 heures 00 sur l'ensemble de la zone visée.

§ 2. Entre 22 heures 00 et 10 heures 00, la détention et/ou la consommation d'alcool est interdite sur l'ensemble du site visé par la présente ordonnance.

§ 3. Les éventuels déchets qui ont découlé de la consommation d'alcool doivent être évacués par leurs propriétaires lorsque ceux-ci quittent le site.

l'impression qu'à Louvain la neuve c'est comme accepté par tout le monde et même par la police donc la majorité des étudiants à Louvain la neuve boivent ».

Comparaison des résultats des enquêtes en rue réalisées en 2023 et en 2025

Les enquêtes réalisées en 2023 et 2025 ne comportent pas les mêmes questions et le nombre d'enquêtes complétées en 2025 est très nettement supérieur. En effet, en 2023 nous avons obtenu 53 réponses et en 2025 l'échantillon est composé de 236 répondants ! Cette progression témoigne :

- d'une meilleure implantation du dispositif sur le terrain,
- d'une plus grande disponibilité du public abordé,
- et d'une capacité accrue à produire des données fiables pour appuyer la décision politique.

On va tenter des recoupements possibles entre ces deux questionnaires. Bien que, les données 2025 permettent une analyse plus fine et confèrent une meilleure fiabilité aux conclusions.

Profil du public : continuité et évolution

Âge

- **2023** : majorité entre 16 et 23 ans.
- **2025** : majorité entre 17 et 23 ans.

=> **Stabilité** du cœur de population : jeunes étudiant·es.

Sexe

- **2023** : 52,8 % femmes.
- **2025** : 48 % femmes, 50 % hommes.

=> Il y eut plus de **personnes de sexe masculin** qui ont répondu au questionnaire en 2025.

Lieu d'habitation

- **2023** : 75,5 % logent à LLN.
- **2025** : 55,1 %, et une plus grande diversité géographique.

=> Le public rencontré en 2025 est **moins exclusivement local**, plus varié.

Niveau d'études

Le niveau d'études reste similaire : la majorité fréquente l'enseignement supérieur.

Comportements de consommation

Lien à l'alcool, lien à la fête

2023 :

- 96 % consomment de l'alcool en groupe.
- 62 % consomment plusieurs fois par semaine.
- Consommation fortement sociale.

2025 :

- L'alcool et/ou la vie festive reste centrale : lorsqu'on leur demande « Qu'est-ce qui t'amène à Louvain-la-Neuve ? » **environ 52%** des répondants se focalisent sur la vie festive, l'ambiance, les pairs. Environ 40% des jeunes semblent mettre l'alcool au centre de l'organisation de leur soirée.
- Présence de réponses nuancées sur les consommations modérées.
- Certains jeunes évoquent des alternatives de soirées « sans alcool ».

=> **Tendance globale inchangée : l'alcool est central dans les pratiques festives** et ces dernières sont parmi les premières raisons de la présence des jeunes interrogés au sein de l'espace public à Louvain-la-Neuve.

=> Hypothèse : Il serait éventuellement pertinent d'envisager le concept d'ignorance pluraliste⁶³ comme une cause possible de la perpétuation de la place central de l'alcool dans la pratique festive. En effet, bien que pas explicite dans les réponses à l'enquête 2025 (apparaît dans des assertions comme « *Beaucoup de pression à boire* », « *Trop d'alcool, mauvaise image de personne qui boivent pas* ») ; en 2023, environ 62% des jeunes interrogés affirment boire parce que leurs copains/copines le font.

On peut néanmoins observer que les réponses obtenues en 2025 montrent un discours plus diversifié, avec davantage de nuances, de stratégies de modération et un **questionnement social sur l'usage**. En effet, lorsqu'on leur demande s'il y a-t-il des aspects plus négatifs à Louvain-la-Neuve, certains jeunes répondent :

« *Oui trop de problème lié à la fête* ».

« *Les gens trop alcoolisé le soir* ».

« *La guindaille tous les soirs* ».

« *L'alcoolisme et ses dégâts (violence, insultes, ...)* ».

Lorsqu'on leur demande s'ils ont des propositions pour améliorer ces aspects, voici une des suggestions :

« *Limiter le nombre de bières par personne dans les events. Peut-être un système de QR code avec une limite qu'on doit scanner à chaque verre acheté. Et mettre des amendes aux gens qui font n'importe quoi* ».

Quand on leur demande comment ils organisent leur soirée, certains affirment :

« *Je ne bois pas, rendez-vous dans le centre, avant minuit, retour en voiture* ».

« *Je ne bois pas* ».

« *Souvent c'est sans comso mais niveau lieux ça dépend des jours et des événements* ».

« *Ça dépend souvent je ne bois pas comme ça je peux rentrer quand je veux et facilement en voiture mais si je décide de boire un verre je m'organise à l'avance pour rentrer avec quelqu'un qui ne bois pas* ».

Perceptions des nuisances, insécurité et problèmes à LLN

En 2023, la thématique des nuisances sociales apparaît indirectement via les comportements (alcool, usages des toilettes, mauvaise connaissance des règles). En 2025, l'analyse est plus riche :

⁶³ Evaluation du dispositif H2o, page 26 : « Cela peut être le cas de l'usage de l'alcool : lors d'une soirée, un individu - voire plusieurs ! - peut boire de l'alcool en grande quantité en pensant que tout le monde boit. Il est possible que chacun.e consomme de l'alcool en pensant que ce comportement fait l'objet d'un consensus. L'effet probable de l'ignorance pluraliste est que se pensant le/la seul.e à détenir un avis déviant, et préférant se conformer à ce qu'on pense être l'avis de la majorité, **on perpétue des normes inadaptées à plusieurs personnes** ».

- **34 %** évoquent explicitement des nuisances : bruit, déchets, manque de toilettes, éclairage, sentiment d'insécurité, violences.
- **9 %** pointent l'alcool ou la drogue comme problématiques.

Le questionnaire 2025 permet aux répondants de s'exprimer davantage sur les différents types de nuisances et les enjeux de sécurité. Il met en lumière une prise de conscience plus nette concernant ces dimensions. Les jeunes s'expriment davantage également sur la qualité de l'espace public et les conditions de fête.

Connaissance des règles : une méconnaissance persistante

2023 :

- 94 % n'ont jamais entendu parler du Plan Alcool.
- Connaissance globalement limitée des règles (lac, parc, rue).

2025 :

- 49 % ne savent rien à propos de la musique amplifiée au lac.
- 36 % ne savent rien sur la réglementation de la détention et consommation d'alcool dans l'espace public.
- Très peu de répondants connaissent les interdictions clairement.

=> **Les règles restent largement méconnues.** Cette méconnaissance est un problème **constant** entre 2023 et 2025.

Accès à l'eau et aux toilettes publiques

2023 :

- 81 % aimeraient une carte des sanitaires.
- 86 % se soulagent sur la voie publique.
- Difficultés à trouver de l'eau potable (50 %).

2025 :

- Les jeunes continuent d'identifier l'accès à l'eau potable et aux sanitaires comme **un des problèmes récurrents** de LLN.
- La **distribution d'eau H2o** est massivement perçue comme la valeur ajoutée principale du dispositif (95 mentions).

=> Les besoins matériels repérés en 2023 apparaissent **confirmés en 2025**, et **l'action H2o reste reconnue** et appréciée. Le questionnaire en 2025 permet de confirmer les impacts positifs perçus du dispositif. Les jeunes soulignent notamment :

- un sentiment de sécurité,
- une présence rassurante,
- une prévention non-jugeante,
- une gestion des risques,
- une prévention et sensibilisation qui semble plus visible.

X. Conclusions et pistes d'évolution

Comme présenté en introduction de cette évaluation, la méthodologie utilisée se veut formative. Cela veut dire que l'objectif de la présente évaluation est à la fois de tirer des enseignements de l'expérience du dispositif telle qu'elle a été partagée par les différents intervenants, et d'identifier des perspectives d'amélioration pour celui-ci.

Pour cela, il nous faut prendre en considération quelques éléments inhérents à ce type d'évaluation. Le premier (familier à d'autres évaluations formatives de projets de prévention) est la **difficulté à démontrer objectivement qu'un dispositif de prévention a *prévenu* l'occurrence de certains phénomènes que, par définition, ne se sont pas produits**. Le second élément est relatif à la **complexité des dispositifs de prévention spécifiques** s'inscrivant, généralement, dans un projet de prévention global. En effet, ce dernier implique un faisceau d'interventions composées elles-mêmes d'un ensemble d'actions, parfois très différentes. Pour finir, les changements se déploient dans un **contexte social mouvant** impliquant l'évolution de la situation au fil du temps, sous l'effet d'une multitude de facteurs parfois difficiles à déterminer.

L'estimation de la **valeur sociale ajoutée** d'un dispositif - comme celui que nous présentons ici - doit prendre en considération (et la liste n'est pas exhaustive), **l'évolution de la réalité sociale**, les différentes **temporalités** du dispositif, le **capital humain** qui accompagne l'intervention prenant vie en son sein. Il est en effet primordial de se demander **comment un dispositif apporte une contribution sociale plus large ou favorise des effets indésirables** ; se limiter à quantifier objectivement les résultats directs qui auraient été atteints enlèverait à l'évaluation un potentiel de réflexion critique pouvant donner naissance à des perspectives d'amélioration et de changement.

D'un point de vue technique, il est important lors de l'évaluation de l'impact d'un dispositif, de procéder à la **description de ses objectifs et de son développement**, mais aussi des **conditions de départ** dans lesquelles il a vu le jour. Pour tenir compte de toute la complexité de l'intervention sociale, il me semble également essentiel d'explorer **les dimensions socio-anthropologiques** présentes dans la problématique sur laquelle le dispositif agit.

Le dispositif H2O fait suite à plusieurs autres initiatives visant la prévention de nuisances nées de l'occupation festive de Louvain-la-Neuve ; occupation caractérisée par la consommation excessive d'alcool essentiellement par un public jeune. Ces expériences - et plus particulièrement « Un lac pour tous » - ont permis de conclure que bien que la synergie entre plusieurs acteurs soit bénéfique, il y a différents types d'intervention (police et encadrants) qui ne devraient pas se déployer au sein d'un même site. On a aussi constaté la difficulté à interdire la consommation d'alcool chez les jeunes et l'intérêt de distribuer de l'eau. La dimension situationnelle semble également avoir été prise en compte en observant la nécessité d'installer différentes poubelles sur le site (ici, plus précisément le lac). **Le dispositif H2O dans sa version actuelle a intégré les enseignements des expériences antérieures**. La prévention des risques et la confiance nouée entre l'équipe H2O et les jeunes approchés semble avoir **diminué la fréquence de l'intervention policière**, ce qui semble nourrir la confiance de la part des jeunes à l'égard du dispositif...ce qui peut laisser conclure à la consolidation de l'impact produit par ce dernier. Le dispositif semble également avoir intégré l'intérêt à long terme d'une **démarche qui privilégie la conscientisation, en lieu et place de la répression**. En effet, l'approche par les pairs permet de **reconnaître la dimension rituelle d'intégration et d'appartenance au groupe** de la consommation d'alcool chez les jeunes. La **responsabilisation** passe par la **distribution gratuite de l'eau** qui place le public rencontré en acteur dans la prise en charge de sa santé, de son bien-être et celui des congénères. La distribution gratuite d'eau n'a pas seulement un intérêt physiologique. Elle est également un **temps de « suspension »** de la consommation d'alcool qui permet d'avoir un recul momentané sur les comportements donnant lieu, grâce au dialogue avec l'équipe, à une certaine **réflexivité** pouvant mener à la **déconstruction**

de l'ignorance pluraliste. Le dispositif H2O **accompagne la fonction régulatrice** de la fête tout en permettant au moment festif d'accomplir sa dimension sociale en tant que rite de passage ; son potentiel de **résilience** en familiarisant le jeune avec son corps et ses limites ; sa **dimension citoyenne** en tant que partage - parfois conflictuel - de l'espace public donnant lieu à des appropriations négociant la « vision idéale » de la ville (de la part de ses habitants, des institutions, ...) et ses usages effectifs. C'est bien parce qu'il y a possibilité de **négociation** que l'espace est vraiment *public* en ce sens qu'il n'est pas dominé par un *habitus* particulier, mais qu'il est le **résultat d'associations ouvrant l'espace à la cohabitation**.

Pour répondre à l'aspect situationnel des nuisances créées par l'occupation festive de Louvain-la-Neuve, le dispositif a recours à la **distribution de plusieurs supports**, comme les sacs poubelles ou les cendriers jetables. Toutefois, cette évaluation permet d'avancer que le dispositif a **besoin d'être soutenu dans sa mission de prévention des nuisances notamment par la création de toilettes publiques accessibles**. La question des toilettes publiques est un **élément structurel à l'intersection des situations de nuisance et de violence juvénile**. Il est évident que les jeunes qui se voient contraints à utiliser les espaces publics pour une activité qui relève de la plus stricte intimité se mettent en situation de vulnérabilité.

Selon le conseil zonal de sécurité 2022 (police locale), une part importante des vols avec violence et des agressions sexuelles seraient commis dans le contexte de Louvain-la-Nuit. Ce serait intéressant d'essayer d'identifier la période de l'année rassemblant le plus grand nombre de faits de violence. Les victimes de cette criminalité urbaine seraient essentiellement étudiantes. Selon l'enquête locale réalisée par la police en 2019 auprès de +/- 3000 étudiants, plus de la moitié d'entre eux pointent plusieurs problèmes d'insécurité dont font partie les agressions sexuelles. Et pourtant...les résultats de la présente évaluation permettent de conclure que le dispositif, pendant ces deux dernières années, a permis d'avoir une présence visible, rassurante, accueillante, vigilante lors de moments de rassemblement de jeunes présentant des risques de violence. En ce sens, **les résultats attendus en termes de prévention sociale et de réduction des risques ont été atteints**...Les témoignages présents dans cette évaluation ont également pointé de nombreuses situations pendant lesquelles l'atteinte à l'intégrité physique d'une ou plusieurs personnes a pu être évitée grâce à l'intervention du dispositif. On pourrait donc conclure que les limites de l'impact du dispositif ont été atteintes en termes de prévention sociale ; en créant du lien social, on travaille également sur le sentiment d'insécurité tout en prévenant certains passages à l'acte.

Quant au sentiment d'insécurité, il ressort des entretiens menés dans le cadre de cette évaluation qu'il peut être le réceptacle des projections/perceptions personnelles diverses. Il est nécessaire d'entendre les acteurs s'exprimant à propos de leur sentiment d'insécurité. Néanmoins, étant donné son caractère subjectif (et donc sujet à de multiples interprétations), il serait difficile d'en faire dériver une forme de prévention qui ne serait pas unilatérale...et donc, qui n'opère pas de l'exclusion. Sur cette question, on ne peut que mettre en avant les retours que des stewards ont obtenus de la part de certains habitants croisés au gré des rues... et qui félicitaient l'initiative.

Peut-être serait-il judicieux de soutenir le dispositif grâce à de la prévention situationnelle se traduisant par un **aménagement des espaces susceptible de limiter les situations de vulnérabilité au danger** par leurs usagers. La création de toilettes accessibles, et en bon état, est de toute évidence une piste ressortant des divers entretiens, mais aussi plus d'éclairage dans les zones moins fréquentées.

L'enquête de police sur H2O en 2021 montre que, pour les étudiants du secondaire, la prévention alliée à de la sensibilisation fait partie des possibilités d'amélioration. Pour les étudiants du supérieur, ou autres de plus de 18 ans, la police et la sécurité ainsi que la **prévention et la sensibilisation** reviennent comme premières

pistes d'amélioration auxquelles s'ajoute l'éclairage des espaces publics. Si les indicateurs⁶⁴ montrent effectivement que les supports de sensibilisation ont été suffisamment utilisés dans le cadre de ce qui est prescrit par le PSSP relativement au travail de sensibilisation ; sur le terrain, nous pouvons observer, malgré tout, une faiblesse concernant ce point. Que ce soit à propos des réglementations en matière de consommation d'alcool dans l'espace public ou des effets physiologiques d'une consommation excessive, la **communication** semble presque absente (**non-observée**).

Cette faiblesse dans la transmission récurrente de certaines informations sensibilisatrices produit-elle des effets indésirables ? Comme nous l'avons vu précédemment, d'après A.F. Deguiré⁶⁵, **les campagnes de prévention semblent ne pas influencer les habitudes de consommation d'alcool chez les jeunes**. En effet, ces derniers ne se sentiraient pas atteints par les initiatives de la prévention et éprouveraient des difficultés à identifier les intentions de ces dernières, qu'ils n'estiment pas adaptées à leur groupe d'âge. Cela semble mettre en évidence la nécessité de mettre en place une stratégie de communication claire concernant les **règles en vigueur** (alcool, musique, occupation des espaces), mais pas seulement... Peut-être qu'il s'agit-là d'un appel à transformer plus en profondeur, à agir sur le paradigme même de la fête dans nos sociétés.

Il est ardu pour beaucoup de jeunes de trouver leur place dans le monde ; peut-être qu'une dimension de cette quête est de **trouver sa place dans l'espace public** et que cette recherche passe par le sentiment d'appartenance à la/une communauté. Forsé et Parodi⁶⁶ posent la reconnaissance comme fondement du sentiment d'appartenance à la communauté. Le Breton, quant à lui, explique comment la conduite à risque peut devenir l'expérience d'apprentissage à trouver sa place dans le monde en tant qu'acteur du lien social.

D'un autre côté, les résultats de l'enquête menée en 2025 nous porte à imaginer des **initiatives alternatives aux soirées centrées sur l'alcool**, en soutenant les acteurs locaux qui proposent des activités culturelles, sportives, musicales ou festives sans consommation excessive. Travailler en profondeur sur le **changement de paradigme** autour de « la fête » semble être une piste pertinente pour une action publique tournée vers l'avenir d'une société traversant une profonde mutation.

Certains professionnels intervenant au sein du dispositif mettent en avant le besoin des jeunes « d'occuper une place à eux » et que cette dernière soit reconnue. La majorité des membres de l'équipe H2O s'accorde pour dire que **le dispositif participe à ce que chaque chacun.e trouve sa place et réponde à ses besoins jeunes, habitants, institution** : moins d'interventions de la part de la police ; réduction des nuisances découlant de l'occupation festive de l'espace public et reconnaissance - par la commune – des demandes des habitants par rapport à ce phénomène. Les jeunes, quant à eux, sont reconnus dans leur besoin de se retrouver de manière festive tout en bénéficiant d'un encadrement bienveillant et sécurisant. D'ailleurs, lors des soirées H2O que j'ai observées, j'ai été profondément touchée par l'accueil chaleureux et reconnaissant que les jeunes réservent à l'équipe. La reconnaissance appelle la reconnaissance !

Ce qui ressort des entretiens est que la qualité relative de l'appropriation de l'espace public par les jeunes est conditionnée par deux facteurs :

- **l'aménagement de l'espace public, plus ou moins propice à encourager des usages et des partages plus citoyens** : ici encore, on ne peut qu'insister sur l'offre de toilettes accessibles et en bon état.
- la situation des/du jeune.s concerné.s : la position dans le groupe, son background familial et éducatif...

⁶⁴ Dans la présente évaluation : IX. Analyse des données – 9.2. Evaluation de l'opération H2O sur les dimensions formelles du dispositif – Impact du dispositif sur l'objectif opérationnel défini dans le PSSP 2023-2024 concernant la violence juvénile/les nuisances sociales – page 36.

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ M.FORSÉ et M. PARODI. Une théorie de la cohésion sociale. The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville, Vol. XXX, n° 2 – 2009.

À ce stade, il me semble important de se pencher brièvement sur l'expérience du dispositif telle qu'elle a été vécue par les membres opérant au sein de ce dernier. Le dispositif a clairement permis de faire naître une **vision commune autour de valeurs partagées** concernant cette problématique de Louvain-la-nuit...et les positionnements à tenir par rapport à cette dernière. La collaboration avec d'autres acteurs est fructueuse et enrichissante et plus particulièrement, celle avec **La Chaloupe** qui semble apporter une réelle complémentarité. En effet, nous avons vu dans la partie théorique de cette évaluation que les comportements à risque (comme la consommation excessive d'alcool) chez les jeunes pouvaient être la traduction d'un mal être psychologique. Les travailleurs de la Chaloupe ont démontré pouvoir faire le lien entre des suivis menés dans le cadre de leur travail de rue, et des jeunes rencontrés lors des soirées. Le travail d'accompagnement à long terme proposé par ce service ajoute une plus-value au dispositif H2O caractérisé par une temporalité plus courte qui ne permet pas d'accéder à de telles problématiques.

Pour finir, concernant ses modalités techniques et logistiques, **le dispositif appelle à s'étendre**. D'une part, en termes de **temporalité** (déploiement toute l'année, ou plus loin dans l'année) et d'autre part, en termes de **visibilité** en investissant davantage les réseaux de communication utilisés par les jeunes ; en occupant des espaces « mobiles » par lesquels les jeunes transitent (transports publics) ; en faisant parler de lui au-delà des frontières de la ville pour que d'autres espaces et d'autres jeunes puissent bénéficier de son potentiel de structuration⁶⁷.

« La déritualisation contemporaine oblige bien souvent l'homme à s'auto-construire des espaces-temps ritualisés »⁶⁸. Le dispositif H2O semble avoir démontré sa capacité d'accompagnement et d'encadrement de l'espace-temps que les jeunes ritualisent au travers de la fête et de la consommation d'alcool.

⁶⁷ Evolutions des rites de passage à l'adolescence - Notre système scolaire intègre-t-il ce besoin de structuration ? - Mémoire réalisé par Estelle Lavency. Promoteur Michel Desmarets - Année académique 2017-2018. Master en arts du spectacle à finalité didactique : <https://thesis.dial.uclouvain.be/bitstreams/d8e96611-7ac7-40e6-8341-9c3257063f91/download>

⁶⁸ Ibid.

XI. Bibliographie

- Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2023-2024
- Opération H2O – Résultats enquête – BRG
- Plan interfédéral 2023-2025 pour lutter contre la consommation nocive d'alcool | Santé Publique (belgique.be)
- La consommation d'alcool en public : quelles sont les règles ? | Police Locale Brunau
- Les jeunes et l'alcool. Un constat inquiétant - Éducation Santé (educationsante.be)
- L'enquête ESPAD ou *European School Project on Alcohol and other Drugs* dans Enquête ESPAD - Le projet ESPAD 2015 - OFDT.
- J.B. RICHARD, F. BECK - L'alcoolisation des jeunes - Des consommations ponctuelles importantes à la hausse. Dans *Agora débats/jeunesses* 2013/1 (N° 63), pages 76 à 87.
- A.F. DEQUIRÉ - L'alcool et les jeunes : état des lieux. Dans *Journal du droit des jeunes* 2012/3 (N° 313), pages 39 à 44.
- CE n°202736 du 2.4.2010.
- Cass. 17.10.2014, www.juridat.be
- Vos questions : notre commune s'interroge sur les biens faisant partie du domaine public (uvcw.be)
- PAQUOT 2014 dans (1) *ANTHROPOLOGIE DE LA VILLE* | M. AGIER - Academia.edu
- A. MARGUERIT dans B. HERSEMUL - L'occupation et l'appropriation des espaces publics dans les grands ensembles : l'étude du quartier des Comtes à Port-de-Bouc (cnrs.fr).
- SERFATY-GAZON citée dans B. HERSEMUL - L'occupation et l'appropriation des espaces publics dans les grands ensembles : l'étude du quartier des Comtes à Port-de-Bouc (cnrs.fr).
- STORRIE T. (1996) - Vers un apprentissage artisanal de la citoyenneté, in Blanc *et al.* (1996), *Immigrés en Europe : Le défi citoyen*. Paris : L'Harmattan in L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains | Cairn.info.
- P. YONNET dans L'alcool et les jeunes : état des lieux.
- Enquête du CRIOC menée en 2005, pour la Fondation Rodin, sur les jeunes et l'alcool.
- L'alcool et les jeunes : état des lieux | Cairn.info.
- M.FORSÉ et M. PARODI - Une théorie de la cohésion sociale. *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville*, Vol. XXX, n° 2 – 2009.
- D. Le Breton - Les conduites à risque des jeunes comme résistance. Dans *Empan* 2005/1 (no 57), pages 87 à 93 Éditions Érès.
- Bonnet F. - Les effets pervers du partage de la sécurité..., art. cit.
- DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE, Politique de la ville et prévention de la délinquance. Recueil d'actions locales, éditions de la DIV, 2004, p. 62 in Wyvekens *Qualité et sûreté des espaces urbains* Version auteur.pdf (hal.science).
- Intervention sociale, prévention et contrôle social | Cairn.info
- KNIGHT L. & RIMAL, 2005 dans *Les normes sociales, ces règles qui nous guident dans la société – Milgram de Savoirs* (ulb.be).
- C.GIBOUT : L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains | Cairn.info
- Evolutions des rites de passage à l'adolescence - Notre système scolaire intègre-t-il ce besoin de structuration ? - Mémoire réalisé par Estelle Lavency. Promoteur Michel Desmarests - Année académique 2017-2018. Master en arts du spectacle à finalité didactique : <https://thesis.dial.uclouvain.be/bitstreams/d8e96611-7ac7-40e6-8341-9c3257063f91/download>